



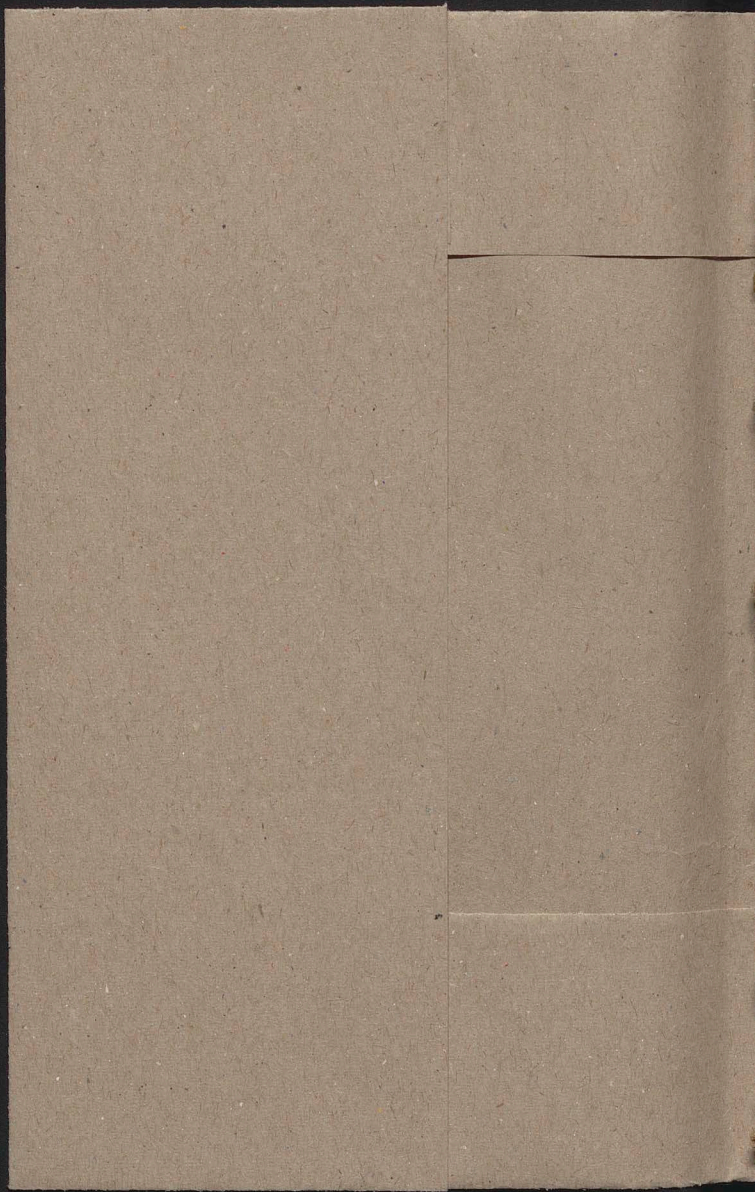
BIBLIOTHECA
UNIV. JAGELL.
CRACOVENSIS

kat.komp

910477

Mag. St. Dr.

I



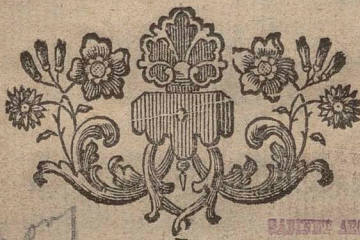
629
LETTRES

SUR LA

1
SÉPULTURE

DANS LES EGLISES.

A Monsieur de C...



BIBLIOTEKA ARCHIEBISK. UNIW. JAGIELL.
KOLEKCYA
PRZEDZIECKICH

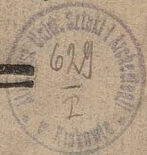
(Ze zbiorów Prof. Józefa Łapkowskiego)

A CAEN,

Chez JACQUES MANOURY, Libraire,
grande-ruë Saint Etienne.

M. DCC. XLIX.

AVEC PERMISSION.






BIBLIOTHECA
VNI. ACCELL.
CRACOVENSIS

910477
I

St. Dr. 2016.D. 227/13 (152)



AVERTISSEMENT SUR CETTE EDITION.

   *Es Lettres furent imprimées à Rouen sur la fin de 1743. Elles ont été réimprimées à Caen en 1745. L'Auteur y ajouta des Observations. & des Réflexions. Les Exemplaires étant épuisés, il y a plus d'un an, on redonne aujourd'hui ces Brochures, pour répondre aux desirs de plusieurs personnes qui souhaitent les avoir.*

Le Public éclairé est convenu des vérités que renferment ces Lettres & ces Observations.

Msr le Chancelier aussi connu par son zèle pour le bien & par son amour pour le vrai que par sa Dignité même, a eu la bonté de se les faire lire : il en a écouté la lecture avec attention, & il n'a point improuvé les vuës qu'elles présentent.

*Sur un événement funeste arrivé il y a deux ans à Toulouse pendant la tenuë des Etats de Languedoc, un Académicien de Montpellier, * qui joint aux lumières les qualités de bon Citoyen, presenta un Mémoire à cette auguste*

* Mr Haguénot.

AVERTISSEMENT.

Assemblée pour lui représenter les inconvéniens que produisent les Enterremens dans les Eglises. Trois hommes étouffés subitement par la vapeur des Tombeaux en étoient la preuve toute récente. Ce Mémoire raisonné fut reçu avec applaudissement. Les Mémoires de Trevoux & le Journal des Sçavans en ont parlé d'une manière honorable. Le Sçavant Académicien auroit désiré quelque chose de plus qu'un éloge, stérile pour le Public, dont il avoit en vuë les plus chers intérêts.

L'an passé un Médecin de Troye manda à un de ses amis de Paris les tristes effets qu'ont produit, & que produisent actuellement les vapeurs qui sortent des Caves d'une des principales Eglises de cette Capitale de la Champagne. Cette Lettre se lit en extrait dans le Mercure de France.

Mr Brubier célèbre Médecin de Paris, qui par des Ouvrages plusieurs fois imprimés s'est efforcé d'empêcher les Enterremens précipités, a prouvé combien l'air des Eglises où l'on enterre est dangereux pour ceux qui le respirent.

Voilà des expériences multipliées qui viennent à l'appui des raisonnemens employés dans les Lettres sur les Sépultures dans les Eglises & dans les Villes.

Le Journal des Sçavans, (Sep. 1748.) après avoir donné de justes éloges à la Dissertation de l'Académicien de Montpellier, veut bien y associer l'Auteur des Lettres qu'il traite d'une manière fort gracieuse & fort obligeante.

AVERTISSEMENT.

Ainsi au Midi, au Nord, au milieu & aux deux extrémités de la France, on pense de la même manière sur l'indécence & sur les funestes effets des Inhumations dans les Eglises. Dans ce concours & cette unanimité de sentimens, il n'y a rien de mandié, rien de convenu, rien de concerté. Quoique l'Auteur des Lettres ait été le premier à élever sa voix par un Ecrit public, ceux qui ont écrit depuis n'ont point reçu le ton de lui : peut-être même n'en ont ils eu aucune connoissance. C'est la force du sentiment qui les a porté à se plaindre & à différer. Ce qui s'écrit dans un coin de la Normandie ne parvient pas aisément au fond du Languedoc. Il faut que Paris devienne le centre des Compositions, avant d'acquiescer une notoriété éclatante. Ce sont les suffrages de cette Capitale qui donnent la valeur, le crédit & la publicité à tout ce qui mérite d'être lu & recueilli. Les Journaux ont donc tiré nos Brochures de l'obscurité où elles étoient nées, pour les faire passer à un plus grand jour. La curiosité a été excitée, mais elle n'a pas été remplie, faute d'exemplaires qui fussent à vendre. Voilà le motif qui nous porte à donner une troisième Edition.

Ce qu'il y a de Gens raisonnables dans le Clergé conviennent qu'il seroit très-à propos de ne plus faire servir les Eglises aux Sépultures ; mais leurs vœux n'ont point encore été écoutés. Ceux qui sont attachés à la routine, & c'est le grand nombre, ont prévalu jusqu'à présent.

AVERTISSEMENT.

A l'égard des Séculars, il n'y a pas un homme, qui pense un peu sensément, qui ne souhaitât un Règlement sur un point si important. Les Dames sur-tout, que leur assiduité dans nos Temples rend plus intéressées à ce changement salutaire, le désirent avec ardeur.

Esperons que la Paix, qui donne lieu aux établissemens utiles, & aux retranchemens des abus, nous procurera la réforme de celui-ci, qui est peut-être un des plus grands en fait de Discipline & de Police Ecclésiastique.

Les difficultés sont prévues, les Objections réfutées, les moyens indiqués. Il ne faut plus que l'autorité de ceux qui gouvernent les Eglises. Aucune opposition à craindre pour eux de la part du Magistrat. Ils peuvent même compter qu'ils seront appuyés par le Ministère public.

Une nouvelle Discipline, ou plutôt l'ancienne Discipline rétablie, n'est pas un objet indigne des attentions & des soins du Gouvernement. Après avoir pourvu à la tranquillité des peuples, quoi de plus convenable à la sagesse du Souverain & à son amour pour ses sujets, que d'ordonner au Clergé & à la Magistrature de concourir à procurer à nos Temples la propreté & la décence, aux Morts le respect & les égards qui leur sont dus, à nos Villes la salubrité de l'air, à leurs habitans des préservatifs contre la contagion & les principes de plusieurs maladies ?



LETTRES

SUR LA

SÉPULTURE

DANS LES EGLISES.



O U S sommes convenus ,
 Monsieur , de faire entrer dans
 le commerce de notre amitié ,
 tout ce qui se passera de nou-
 veau dans les Villes où nous
 faisons notre séjour. Les événemens ne
 sont pas communs dans notre Province ,
 [a] sur tout dans un temps de guerre , où
 presque tous les Gentils - hommes sont au
 Service , tandis que les Meres & les Epouses
 restent dans leurs Campagnes , afin d'être
 par leurs œconomie & leurs épargnes , en

(a) *La Normandie.*

état de fournir à des dépenses souvent ruineuses.

Madame de S. . . . dont le fils unique a été tué au Combat d'Ettingen, est restée ici avec une fille, à qui elle donne une éducation convenable à sa naissance & à son bien. Cette jeune personne fait la consolation d'une Mere plus vertueuse que dévote. Beaucoup de régularité sans affectation; une solidité d'esprit, rare dans les personnes de son état, font le caractère de cette Veuve, encore assez jeune pour inspirer le désir de la rechercher, & assez aimable pour mériter qu'on s'empresse de l'en faire apercevoir. Naturellement sérieuse & supérieure à la bagattelle, elle écoute les louanges qu'on lui donne, avec une indifférence polie, qui la rend respectable. Elle a déclaré en tant d'occasions que son cœur est fermé pour toujours, que l'on n'ose plus penser à elle, que pour l'estimer. Sa maison ne laisse pas d'être l'après-dînée ouverte à tout ce qu'il y a de gens distingués ici, dans l'un & l'autre sexe, mais il faut être d'une réputation entière, & d'une probité connue, pour y être reçu avec agrément.

Ces jours derniers Monsieur de ***, Curé de sa Paroisse, vint lui faire une visite de civilité. Après quelques discours indifférens ce Pasteur, qui aime à voir son Troupeau sous ses yeux les jours de Fête, fit à cette Dame quelques reproches assaisonnés de politesse,

sur ce qu'on la voyoit très-rarement assister aux Offices publics. N'en soyez point surpris lui répondit-elle : Quand vous cesserez d'enterrer dans votre Eglise, volontiers je m'unirai avec le reste des Paroissiens. A ce compte-là, Madame, répartit le Curé, je dois perdre l'espérance de vous la voir fréquenter. C'est un exemple d'édification perdu pour nous, & dont je ne me consolerais point. Vous l'allez porter cet exemple dans les Communautés, qui n'y ont point de droit. C'est à nous qu'il appartient. Mon exemple n'est pas d'une grande importance, répondit la Dame; vous sçavez, Monsieur le Curé, que je ne suis point dévote. Je sers Dieu uniment & sans façon, toute mon attention est de l'adorer en esprit & en vérité, des manières si simples ne se font point remarquer. C'est justement par-là, Madame, répartit le Curé, que votre absence nous causera un véritable préjudice. Nous avons assés de dévotions grimacieres & de pure montre. Je travaille, autant que je puis, à établir dans ma Paroisse une solide piété, & les sentimens d'une Religion qui ait son principal siège dans le cœur. Mes leçons auroient besoin d'apui. Si vous preniez part à nos Offices publics, votre recueillement, votre modestie dégagée de toute ostentation, feroient plus que tous mes discours. On se contente de regarder mes exhortations, comme une suite de mon ministère. Quelques person-

nes même paroissent mécontentes, & m'accusent de vouloir trop simplifier la piété, sous prétexte de l'épurer. Vous me seriez d'une grande utilité, Madame, pour prouver que ce que j'enseigne, est très-pratiquable. Monsieur le Curé, reprit la Dame, je ne suis pas si nécessaire à vos vûës que vous voudriez bien me le faire croire: vos préjugés sont trop favorables. Au reste, si j'étois nécessaire, je tâcherois de vaincre ma répugnance; mais, il faut vous l'avoüer, elle est bien grande. J'entrai un jour dans votre Eglise, on y respiroit une odeur insupportable. Des fosses nouvellement ouvertes, & qu'on n'avoit point encore refermées, exhaloient une vapeur empestée. J'aperçûs même, sous un banc, une portion de [b] cadavre, que les fossoyeurs y avoient oubliée: cela me causa une horreur qui me fit prendre la résolution de n'y rentrer que dans une nécessité indispensable: Et en vérité, quand on auroit dessein d'éloigner les Fidèles de leurs Eglises Paroissiales, auroit-on pû employer un moyen plus sûr, que d'entasser tous les jours morts sur morts? nos Temples sont-ils faits pour être le centre de tout ce qu'il y a de plus affreux dans la nature? Vous ne direz pas, je crois, que c'est ici un excès de délicatesse: il nous est permis d'aimer la santé & la propreté, qui contribuë si

[b] Ceci n'est point une fiction; il y a peu de tems que cela s'est passé.

fort à la conserver, & vous nous invitez à respirer un air infecté, contagieux. En un mot, de l'éfrayant séjour des morts, on fait le religieux rendez-vous des vivans. Ah! Monsieur le Curé, laissez-moi prier Dieu, & entendre sa parole dans ces Eglises, où l'on n'enterre presque jamais, où l'on ne risque point de se rompre le coût par l'inégalité du pavé; des Eglises propres, bien aérées, où l'on ne sent que l'odeur de l'encens qu'on y brûle, & qui ne sont point embarrassées par les bancs & les places d'une Bourgeoisie, qui occupe tout le terrain de la vôtre: on diroit d'une terre labourable, divisée & partagée entre plusieurs cohéritiers.

Je l'avouë, Madame, repartit le Curé, c'est un inconvénient que je sens autant que personne; mais il est sans remede. Pourquoi sans remede, reprit la Dame? ne pourroit-on pas mettre les Eglises de Paroisse sur le pied des Eglises de Communautés; en bannir tous les bancs, excepté celui du Marguillier, ou de quelque Confrérie nécessaire? A quoi bon toutes ces Chapelles fermées, qui offusquent tout, & qui ressemblent à des barricades? une Nef libre, où chacun, pour son argent se placeroit dans des chaises, conserveroit son dégagement & son étenduë. On n'y verroit point des femmes se poster fierement dans des places qu'elles s'attribuent à elles seules, & d'où elles chassent à grand bruit quiconque ose

y mettre le pied. On n'affecteroit point de ridicules distinctions dans un lieu où Dieu seul doit paroître grand, & il n'y auroit plus de places réservées, que celles qui servent au Clergé pour remplir ses fonctions. A l'égard des morts, ils y auroit hors des Villes des Cimetieres publics, où ils seroient tous déposés. Ce n'est pas moi seule qui pense ainsi, c'est le sentiment d'une infinité de personnes sensées. J'ai ouï dire à plusieurs qu'on en usoit ainsi autrefois. Ce qui s'est fait, ne peut-il pas encore se faire ?

Les tems sont bien changés, Madame, répondit le Curé, avec un léger mouvement de tête. Nos usages presens ne ressemblent pas plus aux anciens, que nos mœurs à celles des premiers Fidèles. Les Temples des premiers Siècles du Christianisme n'étoient destinés qu'à la célébration de la Liturgie, à la Prédication de la parole, & à la Prière publique. L'honneur que l'on vint à rendre aux Reliques, les fit passer des lieux où elles étoient révérees, jusques dans les Basiliques. Les Princes qui avoient fait bâtir ces superbes édifices, souhaiterent une place après leur mort dans ces lieux, qui leur devoient leur magnificence; la reconnoissance la leur accorda. L'exemple des Princes est contagieux. Tout Patron exigea les mêmes honneurs, tout bienfaicteur y prétendit. Peut-on refuser, quand on est toujours prêt à recevoir ? soit cupidité, soit besoin
réel

réel; les Eglises se sont ouvertes pour les morts, comme pour les vivans, & comme les Fidèles y trouvent leur renaisance, ils ont cru devoir y rencontrer, pour leur argent, un azile après leur mort. Rappeler les choses à leur origine, ce seroit tout renverser, & en voulant remédier à un mal, nous nous exposerions à en souffrir peut-être de plus grands; la Sépulture dans les Eglises est une des ressources de nos Fabriques.

Monsieur le Curé alloit continuer à défendre l'usage présent, lorsqu'on annonça plusieurs Dames, qui venoient d'entrer. Le Pasteur se retira. Un Magistrat, qui avoit été présent à cette conversation, sans s'y mêler, non plus que moi, me tira à l'écart; & me dit, qu'il pensoit comme Madame de S. . . . & qu'il n'alloit à sa Paroisse que les jours solennels. Je voulus lui représenter que si tous les honnêtes gens abandonnoient leurs Eglises, cela acheveroit de rendre les Paroisses desertes, & les réduiroit tout-à-fait à ce qu'il y a de plus bas dans le Peuple. Les raisons de Madame de S. . . . sont les miennes, repliqua-t-il. Quand vous le souhaiterez, je vous les développerai. Volontiers, lui dis-je, bien entendu que j'aurai la liberté de faire des objections. Sur cela nous rejoignîmes la compagne. J'aurai soin de vous mander ce qui s'est passé entre nous depuis. Je suis, &c.

S E C O N D E L E T T R E .

J'Aurai de quoi vous entretenir aujourd'hui, Monsieur. La question, dont je vous marquai l'occasion & la naissance dans ma dernière Lettre, est devenuë la matière d'une sérieuse dissertation. Comme vous pourrez Communiquer mes Lettres à vos amis, Monsieur de L... y gardera l'incognito sous le nom de Philarque. Je sçais qu'il n'aime point à se compromettre avec certaines gens remplis de préjugés qui confondent les abus avec les bons usages, & ne peuvent souffrir qu'on touche aux uns, sous le spécieux prétexte de conserver les autres. Il me promit, comme vous sçavez, d'appuyer de raisonnemens la répugnance de Madame de S... & la sienne propre pour les Eglises Paroissiales. Je lui rendis dernièrement visite; & comme il étoit peu occupé ce jour-là, je profitai de son loisir. Entrons, me dit-il, dans mon cabinet, je vais donner ordre qu'on n'introduise personne, qui puisse troubler notre conversation. Un bon Paroissien comme vous, ajoûta-t-il, qui ne manque aucun Prône de son Curé, n'a pas été fort édifié de m'entendre dire que je pensois comme Madame de S... sur la fréquentation des Eglises Paroissiales. Pour diminuer un peu le scandale que je vous ai causé, je vous dirai que ce n'est point par un air de distinction que je

m'en absente. Dans l'ordre de la Religion il n'y a point de honte à se voir confondu avec le plus petit peuple: il y auroit de la fatuité à en rougir. On doit même être bien aise, quand on a des sentimens intérieurs de Religion, de se voir de niveau avec de simples Chrétiens, qui souvent sont devant Dieu bien au-dessus de nous. Il est juste de les consoler, dans le Lieu Saint, de cette prééminence, que les Charges & les Emplois nous donnent ailleurs au-dessus d'eux. On me verroit donc aussi assidu à l'Eglise de ma Paroisse, que le plus mince Bourgeois, si l'on y respiroit un air plus pur, & qu'une épaisse forêt de Bancs & de Balustrades n'en empêchât point la liberté & la propreté.

Je vous dirai encore que je préférerois les instructions de Monsieur notre Curé, à tous ces discours aprêtés, qu'un Moine, bien préparé prononce ailleurs. J'aime beaucoup mieux un trait de l'Evangile bien développé, & d'où l'on tire des moralités solides, que ces Sermons où un Orateur prend le ton Académique, met toute la Morale en Portraits, & laissant à l'écart l'Ecriture Sainte, comme un Livre qui n'est plus d'usage, nous débite une Métaphysique alambiquée, & inintelligible pour le plus grand nombre des Auditeurs. Rien de si pitoyable que de voir de jeunes Ecclésiastiques, à peine échappés du Séminaire, ou des Religieux nouvellement Profès, gens qui n'ont rien lû, ou qui sçavent

à peine comment il faut lire , nous réciter avec confiance des discours mal assortis , composés de lambeaux empruntés de différens Sermonaires , qui mal cousus ensemble forment un tout disparate & monstrueux. Cependant on en est quitte pour s'ennuyer. Ce qui m'éloigne de ma Paroisse , c'est l'obscurité , c'est la malpropreté , l'infection & l'embarras que l'on y rencontre.

Vous me faites remarquer , lui dis-je , des choses sur lesquelles je n'avois pas fait jusqu'à présent , une attention bien réfléchie. Accoûtumé dès l'enfance à assister aux Offices publics de ma Paroisse , je passois sur ces inconvéniens , telle est la force de l'habitude: Ce n'est pas je que n'aye été bien des fois offensé des fâcheuses odeurs qui infectent nos Eglises. J'ai remarqué même que le matin , surtout en été , on n'y peut entrer sans que le cœur s'affadisse. Mais que faire ? l'usage d'enterrer dans les Eglises a prévalu presque partout. Il n'est plus tems d'y remédier , & il vaut mieux supporter quelque incommodité , que de manquer à un devoir aussi légitime que celui de se réunir tous dans le lieu où nous avons été régénérés , où se fait la distribution du Pain Eucharistique , & du Pain de la Parole Divine , dans un lieu où reposent les cendres de nos Ancêtres.

Ces motifs sont pieux , répondit Philarque ; mais ils ne font point disparoître les causes d'une répugnance que je crois bien fondée

fondée. On n'enterre pas dans toutes les Eglises : Je sçais des Villes en Flandres où l'on n'enterre personne ailleurs que dans un Cimetiere public, dans lequel le riche & le pauvre, le Noble & le Roturier, ont une Sépulture commune. Ce n'est pas de tout tems non plus que l'on enterre dans les Eglises. Les premiers Chrétiens avoient des Cimetieres publics & communs. Là le Riche étoit confondu avec l'indigent : la mort achevoit d'y éгалer tous les hommes.

Quand le Christianisme eut triomphé de l'Idolâtrie, & que les Souverains convertis en furent devenus les Protecteurs, les Princes eurent des Tombeaux distingués ; les Grands les imitèrent, les Familles puissantes se désignerent un lieu de Sépulture dans leurs Terres. On y bâtit des Chapelles & des Oraatoires. Lorsque l'Empire Romain fut devenu la proye des Barbares, on abandonna les Campagnes, & on chercha à mettre les morts hors d'insulte, en les inhumant dans les Villes. Voilà en partie l'origine de l'abus, qui s'est introduit d'enterrer dans les Eglises.

L'introduction des Reliques des Martyrs dans les Temples fut une nouvelle cause de cet usage. Jusqu'au sixième Siècle, il n'y avoit que les corps de ceux qui avoient scellé la Foi de leur sang, à qui on rendit cet honneur. Au neuvième Siècle on l'accorda aux corps de ceux qui étoient morts en odeur de sainteté. La dévotion pour les Reliques aug-

menta jusqu'au point que leur enlèvement, causa des émeutes populaires, & de sanglants combats en plusieurs endroits. Les Reliques entrèrent dans le commerce. On achetoit fort cher ces dépouilles mortelles, & le négoce en devint frauduleux malgré le soin des Conciles, qui prohiboient ces abus. Je ne vous dis rien ici qui ne soit attesté par l'Histoire Ecclésiastique. Ceux qui procuroient les Reliques les plus célèbres étoient censés faire aux Eglises un présent inestimable, & en récompense on leur accordoit la Sépulture auprès de ces vénérables dépôts. Ceux qui contribuoient à la construction des Chasses, prétendoient aux mêmes honneurs. Ces Chasses, où l'or étoit prodigué, ornées de perles & de pierreries coûtoient des sommes qui nous étonnent aujourd'hui : Or le Clergé & les Moines faisoient entendre aux Fidèles qu'ils ne pouvoient leur accorder une plus grande récompense, que de les placer après leur mort, dans un lieu où reposoient les corps des Saints. Il les leur faisoient regarder comme une sauve-garde & une forte protection, même au-delà du trépas : Vous sçavez que Louïs XI. se fit couvrir entièrement de Reliques, croyant par ce moyen pouvoir éloigner la mort, qui lui causoit de si grandes & de si justes frayeurs.

Un abus ne tarde guères à en occasionner un autre. Les Inhumations dans les Eglises, accordées à tous ceux qui contribuoient à leur

décoration, ou à l'augmentation de leurs revenus, vinrent à un point, que plusieurs Conciles défendirent d'enterrer dans les Eglises d'autres personnes que les Fondateurs & les Patrons. Ces défenses étoient bien sages; mais les Canons des Conciles Provinciaux ne faisoient que suspendre pour quelques tems, les abus qui régnoient dans les lieux où s'étendoit leur Jurisdiction. Les Provinces voisines ne se croyoient pas liées par des Censures locales. La Coûtume plus forte que la raison, plus impérieuse que les Loix, reprenoit bientôt le dessus. Ajoûtez à cela qu'une certaine Scholastique toute patrie de Péripatétisme, ayant introduit, en bien des choses, le Physique à la place du Moral, on crut que beaucoup de cérémonies agissoient Physiquement. Ainsi les Peuples s'imaginèrent que leurs Ames auroient plus de part aux Prières & aux sacrifices, lorsque leurs corps seroient plus près des Autels & des Prêtres. De-là leur empressement à être mis dans les Eglises & jusques dans le Sanctuaire, persuadés que les suffrages agissoient sur eux avec plus d'efficacité, & en raison des distances. C'est ainsi qu'on donnoit une Sphere d'activité à des prières & à des cérémonies Religieuses, dont l'effet immédiat est toute moral.

Ces idées, lui dis-je, tenoient encore aux préjugés du Paganisme, où l'on croyoit que les Ames erroient autour des Tombeaux, & se nourrissoient du vin & du lait, dont on y

faisoit des libations. C'étoit une suite de cette Philosophie, qui distinguoit l'esprit pur de l'Âme, & l'ame du corps grossier, composant ainsi l'homme de trois parties, dont la première étoit une portion de l'esprit universel; la seconde étoit comme son vehicule, & pour ainsi dire, son char, & la troisième étoit un corps grossier & matériel, qui servoit comme d'une seconde envelope. Lorsque cette troisième partie tomboit en ruine, la première retournoit à son principe, & la seconde, composée d'une matiere aërienne d'une extrême ténuité, conservoit les traits de l'homme & ses affections.

N'ajuyons point sur ces opinions de l'antiquité, répondit Philarque : elles ne peuvent nous servir aujourd'hui qu'à bien entendre les Poëtes & les Philosophes anciens. Les Chrétiens, éclairés des lumieres de la Révélation, sçavent que l'homme n'est composé que de deux parties essentielles, l'ame & le corps; que l'esprit dégagé de sa prison, est placé dans les lieux destinés à récompenser la vertu, ou à punir le vice, tandis que le corps subit les changemens les plus humilians. Rien d'abord de plus hideux, rien de plus horrible que sa première mutation; les sens n'en peuvent soutenir le spectacle. C'est un objet d'horreur qu'on ne pouvoit toucher chez les Hébreux, sans être censé impur. Tout en étoit souillé : les choses même incapables de moralité contractoient un im-

pureté légale. Par tout on se hâte de l'enlever aux yeux des vivans, & aux regards de toute la nature. On bannit de son logis celui qui en étoit le propriétaire ; on ne reconnoît plus aucun de ses droits. On n'en chasseroit pas plus vite un usurpateur. Quoi ! s'il est indigne d'occuper une maison qu'il a peut-être fait construire, qu'il a ornée & embellie, sera-t-il jugé digne d'occuper un édifice public consacré à la Divinité ? s'il souilloit ses propres appartemens, convient-t-il qu'il vienne infecter un lieu destiné à la Religion & à ses exercices ? Les Payens étoient plus respectueux que nous envers leurs Temples. Jamais ils ne les ont fait servir à la Sépulture des morts. Bien plus, les lieux qui servoient à ces usages, en étoient fort éloignés. Cependant dans les lieux où l'on brûloit les morts, ce qui s'étendoit à une grande partie de la terre, il n'en restoit qu'un peu de cendres, qui recueillies dans une urne, n'auroient causé ni infection, ni indécence.

Les Payens, répondis-je, n'avoient pas comme nous la croyance que nos corps ressusciteroient, il ne les regardoient pas comme les Temples de l'Esprit Saint, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre, qui nous parle si fortement de leur dignité présente, & de leur glorification future. C'est-là peut-être un des motifs, qui ont engagé les Chrétiens à inhumer les corps dans les Eglises.

Je ne vous sçais point mauvais gré, repar-tit Philarque, de vouloir spiritualiser cet usa-

ge , & de lui prêter des motifs plus purs ; que ceux qui l'ont occasionné : mais le précieux de vos raisons ne sçauroit soutenir un sérieux examen. Sans avoir la foi de la résurrection , les Payens rendoient aux morts des honneurs , qui surpassoient en pompe & en nombre ceux dont nous nous acquitons. Vous me dispenserez de vous les exposer : l'antiquité & ses usages vous sont aussi connus qu'à moi. Rien de plus sacré que les Tombeaux & les dépouilles qu'ils renfermoient. Les violer par un larcin , ou par quelque profanation , étoit un sacrilège au premier chef , & on croyoit la Divinité intéressée à le venger par des châtimens exemplaires. La vénération pour les morts & pour leurs demeures , étoit portée à l'excès chez les Grecs. La Sépulture & les derniers devoirs leur étoient une chose plus précieuse que la vie. Les Tragédies de Sophocle & d'Euripide en offrent des peuvres éclantes , & le P. Brumoi , dont les Lettres pleurent si justement la perte , a fait là-dessus des Observations dignes de son érudition & de son goût. Pausanias nous fournit aussi sur ce point des particularités remarquables.

Vous sçavez encore quelle sorte de sainteté les Payens prétendoient procurer à leurs corps par les lustrations , les sacrifices & les initiations. Leurs idées , pour n'avoir pas un fondement solide , n'étoient pas inférieures aux nôtres. Ils ignoroient le véritable Auteur de notre sanctification ; mais il attes-

toient à tout moment le besoin qu'ils en avoient. Mille différentes cérémonies furent inventées pour consacrer les corps à la Divinité. Ils ne se crurent pourtant jamais autorisés par ces consécrations à placer leurs cendres dans les Temples des Dieux. L'expression de S. Paul est très-forte, j'en conviens, & elle doit bien nous porter à nous respecter nous-mêmes; mais cette présence de l'Esprit Saint, par sa grace, dans les personnes sages & pieuses, ne bannit pas la corruption naturelle de leur corps. Cette présence n'est pas toujours persévérante: le péché l'a fait malheureusement disparaître. Ce qui étoit auparavant le Temple de Dieu, peut devenir en un moment l'habitation du Démon, domicile d'autant plus profane qu'il avoit été plus Saint. Or dans le degré de corruption où sont parvenuës les mœurs, ne risque-t'on pas à placer tous les jours dans les Eglises des corps, qui ont été habituellement la retraite impure des démons? Si vous dites que cette habitation n'est que morale, j'en pourrai dire autant de celle de l'Esprit Saint, laquelle n'est ordinairement Physique que par l'immensité & la toute présence de Dieu. On verra donc au grand jour sortir de l'enceinte de nos Temples, & jusques du pied des Autels, une foule de réprouvés, qui seront exilés pour toujours du reste de l'Univers, & rélégués dans le séjour d'une éternelle horreur. Je ne dirai point avec quelques pieux Auteurs, que le suplice des réprouvés

fera augmenté pour avoir été mis dans le lieu Saint. Cela a beaucoup de vrai-semblance pour ceux qui par vanité & par orgueil, se ménagent des distinctions après leur mort. A l'égard de ceux que leurs parens y font placer sans leur aveu, c'est surquoi je ne voudrois pas hasarder de jugement. L'autre monde ne nous est connu que par la Révélation, & la Révélation n'entre pas dans les détails. Ce qui est certain ; c'est qu'il n'y a d'imputé aux morts, que ce où leur volonté a eu quelque part pendant la vie, soit directement, ou d'une manière indirecte.

Quoiqu'il en soit, il est vrai de dire, que nos Eglises renferment une infinité de cadavres plus corrompus par les vices, que par les principes qui en procurent la destruction. Pourquoi donc employer les lieux Saints à renfermer cet assemblage monstrueux de corps, dont les uns seront un jour glorifiés, & dont les autres, déjà excommuniés devant Dieu, serviront de pâture à un feu qui ne s'éteindra jamais. Ce n'est pas à nous à faire maintenant ce discernement, je le sçais, *c'est au Fils que le Pere a donné tout pouvoir de juger** & de juger tout ; mais il doit être triste pour l'Eglise, que la vanité avec la superstition d'un côté, & l'intérêt de l'autre, ayent amené cette odieuse confusion.

Nos Temples devoient tous ressembler à l'Isle de Delos, où l'antiquité Payenne ne permettoit point qu'on enterrât aucun corps, ni qu'on exerçât aucun acte d'hostilité : la nais-

fance d'Appolon & de Diane, l'avoient entièrement consacré. Fables, si vous voulez; cette prohibition n'en tenoit pas moins à des idées de Religion. Je pourrois m'autoriser encore de l'exemple des Mahométans, qui n'enterrent jamais dans leurs Mosquées, non par opposition aux Chrétiens, puisque quand Mahomet parut au monde, en n'enterroit point dans nos Eglises; mais par respect pour la Divinité, par amour de la pureté, & de la décence qui convient aux lieux destinés à la prière & à l'instruction. Je ne sçais même s'il est aucun peuple qui fasse servir ses Temples à la Sépulture des morts. Les Protestans ont leurs Cimetieres séparés des lieux où ils font leurs assemblées. Plusieurs Villes Catholiques des Païs Bas en usent ainsi. La plûpart de nos Religieux ont aussi leur Sépulture dans des Cimetieres, ou Cloîtres: usage bien louïable, qui fait que leurs Eglises sont propres, nettes, bien pavées, & qu'on n'y respire point cet air cadavereux, qui infecte nos Eglises Paroissiales.

Ces raisons, lui dis-je, n'ébranleront point ceux à qui il suffit qu'un usage soit public, & que quatre ou cinq Siècles l'ayent confirmé, pour le regarder comme immuable. On ne fait point cette attention, qu'il n'y a point de prescription en faveur de ce qui est abusif. A la vérité les personnes sensées réfléchissent de tems en tems sur les inconveniens, & s'en plaignent en secret; mais elles n'osent élever leur voix, pour at-

taquer une coûtume fôûtenuë par la multitude, & colorée d'une apparence de Religion. Il y a des gens prévenus ou intéressés, toujours prêts à crier à la nouveauté, lors même que l'on cherche à remédier aux plus dangereuses innovations.

Je consens, reprit Philarque, que l'on regarde ce que j'ai dit, comme plus spécieux que solide, quoiqu'on n'y puisse oposer que des paroles; mais j'ai une raison tirée du soin que nous devons avoir de notre santé, & de notre conservation, à laquelle on n'objectera rien de satisfaisant.

Pourvû qu'on ne soit point étranger dans la Physique, on ne peut ignorer que l'air se remplit continuellement des corpuscules qui émanent des corps. Si les matières les plus solides, si les minéraux, si les métaux cachés dans la terre à une profondeur considérable, exhalent sans cesse des particules qui voltigent dans l'air: combien n'en doit-il pas sortir des corps composés de parties fluides? Sur ce principe jugez de l'abondance des écoulemens, qui sortent des cadavres entassés les uns sur les autres, sur-tout quand on vient à r'ouvrir des fosses, où les corps ne sont qu'à demi pourris. Ce sont alors des torrens de vapeurs & d'exhalaisons, dont l'air environnant se trouve tout impregné.

Mais il n'est pas nécessaire de les remuer: à travers la couche de terre qui les cache, ils transpirent nuit & jour, & les vapeurs qu'ils exhalent sont d'autant plus sensibles la nuit.

qu'elles sont moins agitées, & par conséquent plus ramassées, plus condensées. C'est ce qui forme dans les grands Cimetieres ces broüillards d'une odeur intolérable, broüillards pernicieux pour ceux qui sont dans un si fâcheux voisinage. Si ces vapeurs sont si dangereuses dans des lieux ouverts, combien le doivent-elles être dans les Eglises, où l'air est renfermé, & sans mouvement sensible? Examinez maintenant la nature de ces corpuscules: que de parties vitrioliques, sulphureuses, salines, arsenicales, mêlées dans ces écoulemens que l'air que nous respirons, porte jusques dans nos entrailles? Quel mélange effrayant se fait-il alors des morts & des vivans? Oüi, les morts entrent dans l'air que nous respirons, dans les alimens dont nous nous nourissons. Ils s'infinuent par les pores, ils s'allient avec notre sang, ils penetrent toutes nos humeurs. Or quels principes de maladies ne recevons nous pas par ce commerce intime? On cherche dans les variations des saisons, dans le soufle trop continu de certains vents, dans les œufs des insectes, la cause des maladies épidémiques, & nous avons au milieu de nous une cause toujours subsistante de contagion. Les germes d'une infinité de maladies sont renfermés dans nos Eglises & dans nos Cimetieres. Ces Cimetieres & ces Eglises sont contigus à nos maisons. Autour & au-dedans il se forme un athmosphere de corruption, de destruction, de mort. Nous y agissons dans

cet athmosphère ; nous y vivons , ou plutôt , nous y languissons , nous y périssons.

Quel remède à cela , répondis-je , quel est le lieu , s'il n'est entièrement désert , qui soit exempt de cette corruption ? On peut s'écrier avec un Poëte , dont l'Ode fut couronnée il y a quelque tems aux Jeux Floraux.

Mon œil tremblant parcourt la Terre :

Les morts & les mourants gisent de tous cotés.

Elle entr'ouvre son sein ; quel spectacle elle enferme ?

Tous mes sens sont épouvantés.

Que de lambeaux hideux , qui lentement pourrissent !

Que de gouffres infects , qui sans cesse engloutissent !

Tel est donc l'ouvrage du tems !

O Terre de la mort trophée épouvantable,

Qu'est-ce donc que ta masse ? un monceau lamentable

Des débris de tes habitans.

Cette peinture est forte & des plus frappantes , repliqua Philarque , on peut ajoûter que par tout il y a des animaux , des poissons , des insectes qui se corrompent & se putrefient. Les Vegetaux même se gâtent , pourrissent & exhalent des particules putrides. Combien de maladies contagieuses ont été causées par des amas d'insectes , qu'on avoit négligé de brûler ? Telle fut la peste qui désola l'Afrique , l'an de Rome DCXXVII. Après avoir dévoré les grains , les arbres , les herbes , un vent violent enleva des nuées de sauterelles , qui venoient de causer cet inestimable dommage , & les emporta dans la Mer , où elles furent submergées. Leurs cadavres repouffés sur les rivages , formerent des monceaux immenses ; l'air en fut infecté ,

té, & la maladie se mit parmi les animaux & les hommes. Si l'on en croit quelques Historiens, il périt un million d'hommes, & une Armée de trente mille hommes fut entièrement exterminée par la contagion.

Si cette circonstance est exagérée, du moins le fait de la Peste est constant. Cependant, si nous en jugeons par une espece d'analyse, de petis animaux cartilagineux, qui ont plus d'écorce que de substance, nourris uniquement de vegetaux, ont, ce semble, moins de principes de corruption, que des animaux musculeux, spongieux, remplis de beaucoup de fluides, & nourris de la chair des autres animaux. Les cadavres des hommes & des bêtes, qui ont beaucoup de masse, doivent par conséquent, lorsqu'ils se corrompent, infecter l'air plus promptement & avec plus de danger.

Mais ce ne sont pas seulement les animaux privés de la vie, & en état de corruption, qui peuvent remplir l'air d'ingrédiens mal faisans; les corps vivans produisent cet effet jusqu'à un certain point. Oüi la transpiration animale cause dans l'air des influences & des heterogeneïtés nuisibles, mal-faisantes. On sçait, dit un Physicien, que l'évaporation d'un homme, d'une taille médiocre, est d'environ un trente quatrième de pouce en vingt-quatre heures, ou d'un pouce en trente-quatre jours. De ce calcul il s'ensuit que trois mille hommes, occupant un arpent de terre, y formeront de leur propre

transpiration, pendant ce tems, une atmosphère de plusieurs pieds de haut, qui deviendroit pestilentielle, si elle n'étoit pas dissipée par un air nouveau. Concluons de-là que de tous ces cadavres entassés dans les Villes, il sort des nuées de corpuscules, qui donnent nécessairement une très-mauvaise qualité à l'air que nous respirons.

Philarque alloit continuer de combattre l'usage d'enterrer dans les Villes, & surtout dans les Eglises, lorsqu'un Domestique vint avertir qu'une personne respectable souhaitoit de lui parler. Il m'invita à revenir, & à lui faire des objections. J'aurai soin de vous instruire de la suite de ses raisonnemens, & des difficultez que je pourrai lui proposer.

TROISIEME LETTRE.

JE retournai avant hier chez M. de L.... Heureusement je le trouvai desoccupé. Hé bien, me dit-il, conviendrez-vous de l'indécence qu'il y a à enterrer dans les Eglises? N'avoüerez-vous pas encore qu'en permettant d'inhumér dans les Villes, on ne peut rien faire de plus contraire à la salubrité de l'air & à la santé de leurs habitans? Nous vivons au milieu des cadavres, nous marchons au milieu d'eux: que dis-je? nous foulons aux pieds Pere, Mere, Parens, Amis. Nous ressemblons à ces hommes furieux, dont parle l'Evangile, lesquels faisoient

leur demeure au milieu des Sépulchres.

Il faut que la coûtume ait une étrange force , pour nous avoir familiarisé avec ces horreurs. Il faut que l'habitude soit bien impérieuse pour nous ôter des réflexions qu'il est si naturel de faire à la vûe de ces sombres demeures , où une partie du genre humain attend l'autre. Si l'on ordonnoit à des personnes d'habiter dans les Cimétieres , d'y prier , de s'y acquitter de tous les devoirs de la piété , cet ordre paroîtroit rigoureux , tyrannique. On croiroit ces lieux lugubres peu assortis à nos Fêtes & à nos solemnités. Cependant qu'est - ce que nos Temples , sinon des Cimétieres plus sombres , plus sales , plus infects que ceux qui sont en plein air ? assis ou marchant sur les têtes de ce que nous avons de plus cher , de plus intime , nous chantons où nous ne devrions que soupirer ; nous nous réjouissons jusques dans le séjour de la mort. Enfin on célèbre la naissance spirituelle , & les Mariages des Chrétiens , jusqu'au milieu des lamentables débris de notre mortalité.

Je reviens à l'intérêt de notre santé , qui reçoit des atteintes aussi continuës que diverses , de l'air infecté par les cadavres. C'est un axiome chez le plus grand nombre des Medecins , que rien n'existe dans le corps , qui n'ait préexisté dans le sang. Nous l'avons déjà dit , l'athmosphère n'est que trop souvent impregnée de corpuscules arseni-

caux , acres , veneneux & nuisibles. Les corpuscules cadavereux se mêlent dans les globules de l'air. Le sang est présenté à cet air si mal-sain. Il est forcé de s'y présenter par les règles inviolables du mécanisme. Cet air entre donc dans le poumon. Il y charie les corpuscules putrides dont il est chargé , & il en laisse assez , pour y rendre le sang trop dissous, ou trop coagulé. De-là les maladies tantôt lentes, tantôt brusques, qui détruisent nos corps, dont le sang est le mobile.

Il est donc vrai que nous vivons au milieu des causes de notre destruction. Le tems l'ameneroit nécessairement ; mais l'abus de notre liberté, ou la négligence des précautions, la hâte & la précipite. La société funeste que nous contractons avec les morts , nous fait ressembler à des jeunes-abres, qui plantés sur de vieilles souches, languissent & déperissent insensiblement. Il y a long-tems qu'on a observé que les liqueurs qui s'écoulent d'un abre pourri, venant à se communiquer aux abres voisins, les corrompent & les tuent. L'aplication est aisée à faire, & les conséquences en sortent, comme d'elles-mêmes.

Il y a encore d'autres loix de communication qui ne prouvent que trop ce que je soutiens. Par un développement progressif, une portion imperceptible de matiere dans la génération des enfans cause des maladies héréditaires ; qui empêche donc que

les corpuscules des cadavres s'insinuant dans nos corps, ni causent des maladies aussi variées, que celles qui ont couché dans le tombeau ceux qui nous ont précédé? Il ne faut qu'être un peu instruit de l'électricité des corps, & sur-tout des corps humains, pour en convenir. C'est un Phenomene qui est sous les yeux de tout le monde, dit un de nos curieux observateurs, * quoiqu'il n'y ait peut-être que des yeux sçavans qui l'aient observé. Les mains & le visage attirent & repoussent les cheveux, principalement lorsque ces parties sont chaudes. Si cette électricité est sensible, il en est une autre qui se dérobe à nos sens; mais elle n'en produit pas moins ses effets.

Vous m'éfrayez, lui dis-je, & de vos principes je concludrois que nous vivons habituellement au milieu d'une contagion beaucoup plus étendue que ne sont les maladies épidémiques qui affligent les peuples. Ces fléaux du Ciel n'ont qu'un tems. Ils cessent entièrement, ou demeurent suspendus. Dès qu'ils se font sentir, on court aux précaution, aux remedes. C'est un incendie qu'on se hâte d'éteindre. Ainsi après avoir étonné par une prompte désolation, la contagion s'affoiblit & disparoît; mais en enterrant dans les Villes, on entretient, selon vous, une contagion sourde, subsistante, qui agit avec vivacité, ou avec lenteur, toujours d'une maniere efficace. La contagion ne ravage que quelques contrées; & comme elle

* M. L. Nollet.

est passagere, les pertes qu'elle cause, toutes douloureuses qu'elles sont, se réparent. Mais, à vous croire, la contagion secrète que produisent les cadavres a la même étendue & la même perpétuité que les Villes qui les renferment.

La vertu électrique, ajoûtai-je en souriant, doit être suivie de bien des conséquences. Comme il y a beaucoup de liaison entre le Physique & le Moral, il s'en suivroit de l'électricité des corps humains & du principe des maladies héréditaires, dont vous avez parlé, que les passions qui ont animé les morts, pourroient se communiquer aux vivans. Notre tempérament dépend des humeurs qui coulent dans tous nos vaisseaux & des particules, qui les font fermenter. Il pourroit donc arriver que les mêmes particules qui avoient agité les morts, lors qu'ils étoient en vie, venant à être portés dans notre sang par l'air qui leur sert de vehicule, elles causeroient en nous une fermentation semblable à celle qu'ils éprouvoient; & comme la plupart des passions sont dérégées, ce seroit comme un accessoire, comme une nouvelle charge qui feroit fermenter en nous les liqueurs. Ainsi les vices des défunts entreroient pour quelque chose dans la composition des nôtres. Ah, Monsieur, épargnez-nous ces nouveaux principes qui nous aideroient à être vicieux; assez d'autres causes y concourent.

Vous badinez, me répondit Philarque,

mais vous dites peut-être plus vrai que vous ne pensez. Il y a une chymie naturelle, qui opere des dissolutions & des mélanges sans nombre. Il y a une action & une réaction perpétuelle entre les corps renfermés dans une certaine circonference. Il est plus important qu'on ne s'imagine de ne fréquenter que des gens sains de corps & d'esprit, si nous voulons conserver la santé de l'un & de l'autre. Heureux ceux qui vivent avec des personnes qui ont ce double avantage ! Croyez-moi, Monsieur, ou plutôt, croyez-en l'expérience, on agit les uns sur les autres, non-seulement par les discours & par les actions, il y a encore un flux & reflux de corpuscules, qui passent & repassent continuellement des uns chez les autres. Ainsi le commerce que les hommes ont entr'eux, est beaucoup plus intime que l'on ne pense. Si les Solitaires avoient connu ce mécanisme, ç'eût été un motif de plus pour eux de s'éloigner des hommes, & une nouvelle raison pour justifier leur misantropie. Ce qui doit nous empêcher de donner dans de pareils écarts, qui feroient tort à la société, en nous rendant inutiles, c'est que cette réciprocation ne détruit point la liberté. Comme nous pouvons résister aux exemples & aux discours de ceux que nous fréquentons, nous pouvons aussi rendre inutiles les impulsions internes, produites par les corpuscules étrangers, qui s'insinuent dans nos corps. L'ame attentive conserve son domai-

ne, & il n'est point de tempérament que la raison secourüe ne puisse dompter & réformer. Les secours ne manquent jamais à ceux qui veillent & qui prient.

Ce que vous dites-là, répondis-je, n'est pas une simple conjecture. On sçait quelles précautions les Médecins prescrivent pour la santé: avec quel soin ils font écarter le linge sale des appartemens qu'on veut rendre sains, & combien ils recommandent que l'air y soit renouvelé, pour en chasser les corpuscules qui pourroient nuire.

Ces précautions ne sont point de trop, dît Philarque, mais elles ne produisent pas dans les Villes tout le bon effet qu'on en pourroit attendre. En renouvelant l'air d'une maison, on en introduit un nouveau chargé de ces corpuscules cadavereux, dont nous avons parlé, sur-tout dans l'été, où la transpiration est beaucoup plus grande dans les Eglises & dans les Cimétieres.

On ne se délivrera de ces fâcheux inconveniens, que quand, redevenus sages & amateurs de leur conservation, les peuples feront enterrer leurs morts hors de l'enceinte des Villes, ainsi qu'il avoit été ordonné par une loi fondamentale, des premiers Siècles de Rome. *Intra Urbem mortuum ne sepelito.*

Telle étoit la sévérité des Loix qui défendoient d'inhumér dans les Villes, que les Athéniens refuserent ce privilège au corps de M. Marcellus, qui avoit suivi le parti de Pompée

Pompée. Que pouvoit-t-on cependant refuser aux Romains, qui pouvoient obtenir tout en vertu de leur autorité suprême ? Mais ils sçavoient respecter les usages, & ils ne vouloient pas qu'on leur reprochât d'avoir violé une Loi à laquelle Rome fut si long-tems soumise.

Ne convient-il pas que les morts aient leur séjour séparé de celui des vivans, ainsi qu'il a toujours été pratiqué chez les Nations policées ? Il faudroit donc en revenir aux anciens usages, contre la sagesse desquels rien ne devroit prescrire. Il faudroit choisir dans le voisinage des Villes les endroits élevés, les terrains steriles & incultes, y tracer des Cimétieres spacieux, où les Paroisses auroient chacune leur portion mesurée sur leur grandeur, les environner de murs exhauffés & bien solides pour assurer leur durée, & prévenir les profanations. Autrefois les Sépultures, qui ne contenoient que des cendres, étoient le long des grands chemins ; aujourd'hui on pourroit les en éloigner, tant pour épargner aux personnes qui voyagent la nuit, la vapeur qui s'éleve des Sépulchres, que pour ne pas fournir d'abri aux voleurs ou autres gens mal-intentionnés.

Il y auroit dans les Villes des Chariots publics, pour le transport des morts, après qu'on leur auroit rendu dans les Eglises les devoirs prescrits par la Religion. Après le Service public, deux, ou plusieurs Ecclési-

stiques les accompagneroient jusqu'au lieu de la Sépulture. Il y auroit pour les Pauvres des Chariots entretenus par la piété des Fidèles.

Mais à quoi bon entrer ici dans le détail ? Dès-là qu'on auroit rétabli l'ancien usage, tout s'arrangeroit comme de soi-même ; mais il seroit à souhaiter que les arrangements fussent pris dans une assemblée du Clergé de France ; & comme il y a plusieurs choses qui regardent la Police & l'ordre Public, on y admettroit des Commissaires de la part du Roi, ou d'autres Magistrats, afin que les résolutions concertées en commun, & autorisées par le concours des deux Puissances, eussent plus de force & plus de stabilité. Il faudroit sur-tout qu'il fut expressément défendu au Clergé du second ordre, d'y rien changer, ni d'innover, sous quelque prétexte que ce fût. On ne sçait que trop par l'expérience combien une conduite arbitraire gâte les meilleurs établissemens, & défigure la Discipline qui ne se maintient que par l'uniformité. Je ne doute point que vous n'ayez quelques objections à me faire, ajoûta Philarque, mais un devoir de bien-séance m'oblige de partir. Je vous prie de les réserver pour notre entrevûë prochaine. Je le quittai, mais je retournerai bien-tôt le voir, & je continuerai de vous faire un fidèle recit de nos Conférences.

QUATRIEME LETTRE.

Monsieur de L.... me prévint l'autre jour, & m'ayant trouvé dans le Jardin, entrons, me dit-il, dans ce cabinet. Je viens disposé à écouter vos objections, & à y répondre du mieux qu'il me sera possible. J'ai réfléchi, lui dis-je, sur le plan de réformation que vous traçâtes dernièrement, au sujet des Cimétieres publics qu'on placeroit hors des Villes. Ce seroit en effet le moyen le plus sûr pour y procurer & y conserver la salubrité de l'air, la propreté des Temples, & la santé des habitans, objets de la dernière importance. Heureux le Siècle qui verra ce plan mis à exécution ! Mais j'ai une plainte à vous faire de la part des Fabriques. Leurs revenus sont déjà assez modiques, sans retrancher ce que les Sépultures dans les Eglises ont coûtume de leur produire annuellement. C'est leur boucher une source, bien loin de leur en ouvrir une nouvelle, comme il seroit à souhaiter, pour l'entretien & la décoration de ces Edifices consacrés à la Religion.

Je suis très-éloigné, repliqua Philarque, de vouloir donner la plus légère atteinte aux revenus des Fabriques. Ils ne tiendroient pas à moi qu'on ne les augmentât, où ils ne sont pas suffisans. J'y contribuerois volontiers. Mais il me paroît qu'on ne fait pas toujours de ces revenus un emploi confor-

me à leur destination primitive : Leur premier objet est la conservation des Temples , leur embellissement vient en second. On néglige souvent l'un & l'autre , pour acquérir des ornemens somptueux , qui ne servent qu'à parer superbement les Ecclésiastiques les jours de solennité. L'or , l'argent , la soye sont prodigués , là où le lin & la laine pourroient suffire. Je ne parle point des Vases Sacrez , dont la richesse ne peut être blâmée. Mais ces draps d'or & d'argent , ces galons , ces franges , ces broderies qui coûtent de grosses sommes , tout cela me paroît un luxe peu savant , & une magnificence de mauvais goût. Rien de plus opposé à une noble & décente simplicité. L'Italie n'attireroit pas chez elle tant de voyageurs , qui visitent ce beau País , s'ils n'avoient que de riches ornemens à leur montrer. Nos Bals , nos Cercles , nos Theâtres suffissent pour de tels spectacles. C'est à la magnificence & au bon goût de leurs Eglises , que la curiosité des étrangers paye le tribut d'une admiration également juste & éclairée.

Nous montrons dans nos Sacristies des ornemens superbes , tandis que le dehors de nos Temples n'offre souvent que des ruines , ou une mal - propreté indécente. Combien de tours abbatuës , de colonnes & de pilastres mutilés ? Quel délabrement dans les voûtes , les croisées , les lambris ! Quelle inégalité , quelles interruptions dans
le

le pavé! Quel négligé dans ce qui environne le Sanctuaire, tandis que les Fabriques s'épuisent en Chapes, en Chasubles, en Dalmatiques, ornemens dont le nombre superflu amuse la curiosité du petit peuple, & fait dire aux gens les plus sensés, que les Ecclésiastiques sont aussi amateurs du luxe, que les femmes les plus mondaines. Les ornemens de nos anciens Evêques, que l'on montre dans quelques Trésors de nos Cathedrales, ne justifieront pas ce goût de luxe Ecclésiastique qui s'est introduit depuis quelque tems, & qu'une dangereuse émulation augmente tous les jours. C'étoit la simplicité même, tandis que les Vases Sacrés étoient d'un prix digne de la libéralité des Princes, & de la piété des Peuples, & que les Eglises étoient de la plus auguste magnificence. Nous avons perdu le goût du grand & du solide, & nous sommes tombés dans le goût de ces femmes qui portent sur elles le prix d'une terre, tandis que leur maison manque des commodités les plus communes.

Pardonnez-moi cet écart, ajoûta Philarque, je reviens au besoin des Fabriques, & je dis que ce qu'elles perdroient d'un côté, elle le regagneroient aisément de l'autre. Il n'y auroit qu'à augmenter le prix de la Sonnerie, on retrouveroit aussi-tôt le produit de l'ouverture des fosses dans les Eglises. Les Ecclésiastiques toucheroient leurs rétributions ordinaires, sauf à aug-

menter l'honoraire de ceux qui accompagneroient le convoi jusqu'aux Cimetières publics. Voilà donc l'intérêt du Clergé & des Fabriques à couvert, & le seul changement qui arriveroit, seroit un changement en mieux.

Mais ces Cimetières publics, repris - je, quoique placés à quelque distance des Villes, ne poufferoient-ils pas aussi des vapeurs, & ces vapeurs, dispersées par les vents, ne se mêleroit-elles pas dans l'air, qui en deviendroit infecté ?

Il est facile de répondre à votre objection, répartit Philarque. Premièrement, sur les lieux élevés & ouverts, les vents éparpillent & dissipent aisément les vapeurs, qui par ce moyen ne sçauroient former de gros volumes, ni agir avec des forces réunies. Dans les Eglises & dans les Cimetières des Villes, les vapeurs & les exhalaisons des Tombeaux montent en colonnes, lorsque l'air est tranquille. Par ce moyen elles séjournent dans le lieu de leur naissance, & ne se répandent que pour entrer dans les maisons qu'elles trouvent ouvertes. En second lieu dans de grands Cimetières publics, on ne rouvriroit les fosses, qu'après que les corps y auroient été consumés. Ainsi on ne souilleroit plus le jour par la vûë & par l'inspection de ces cadavres à demi pourris, que l'on exhume pour en placer de nouveaux. Enfin les Cimetières Publics, placés hors des Villes, seroient

comme des lazarets , où les morts , de peur de nuire aux vivans , feroient , non-seulement la quarantaine , mais observeroient un interdit , qui ne feroit levé qu'à la consommation des siècles. Pardonnez-moi cette pensée , qui vous paroîtra peut-être un peu singulière.

Ce que je souhaiteroîs que l'on établit en France n'est pas si insolite que les personnes peu instruites se l'imaginent. L'Italie a ses Cimetieres que l'on nomme *Il Campo Santo*. Ces Cimetieres sont hors les murs des Villes. Cette charmante partie de l'Europe jouiroit des avantages que je souhaite à notre Patrie , si une piété plus superstitieuse qu'éclairée , ne dépositoit les morts , pendant quelque tems , dans les souterrains des Eglises , comme si ce séjour passager contribuait à leur bonheur. De ces souterrains les *Becamorti* ou Fossoyeurs les transportent dans le *Campo Santo* , où ils demeurent à perpétuité séparés du reste des vivans. Mais ces hommes mercenaires payent souvent de leur vie le bizarre & inutile office qu'ils rendent aux défunts , qu'on devroit porter directement à leur dernier domicile. Sans être leurs imitateurs , c'est ainsi à peu près qu'en usent les Sauvages de l'Amérique au grand jour des morts de chaque Nation. Les enfans & les proches se chargent des corps de leurs parens demeurés suspendus à l'air , & les portent sur leurs épaules jusqu'au lieu de la Sépulture com-

Voyez le
P. l'As-
siseau.

mune ; mais comme ces corps sont la plupart desséchés par les ardeurs de l'Été , ou congelés par le froid de l'Hyver , ou dévorés par les oiseaux ou les insectes , les Sauvages exposent beaucoup moins leur vie que les *Becamorti* d'Italie. Plus prudens que les uns & les autres , les Japonnois transportent leurs morts immédiatement sur les montagnes ou sur les collines les plus voisines , enlevant ainsi promptement de leurs demeures , ces objets funèbres avec lesquels tout commerce devient interrompu par la mort.

Ce commerce , repliquai je , doit subsister jusqu'à un certain point. Si nous n'avons plus de relations civiles avec les morts , nous conservons avec eux des liaisons morales & de Religion. Il est du plus grand intérêt des mortels d'écouter les leçons que leur font les morts. C'est sur leurs Tombeaux qu'il faut aller se convaincre de la fragilité de toutes les choses humaines : les Sépulchres sont des Ecoles de sagesse.

Ce n'est pas en demeurant au milieu des morts , & en les foulant aux pieds , répondit Philarque , que leurs leçons sont plus intelligibles. On en est tellement environné , qu'on n'y pense plus , ou qu'on y pense rarement. On seroit beaucoup plus frappé de ce langage muet qu'ils nous tiennent , s'ils étoient rélegués hors des Villes. Les visites que nous leur rendrions , deviendroient touchantes.

Comme les Familles pourroient ſçavoir , par l'usage , ou par des Inſcriptions , l'endroit où ſeroient inhumés leurs parens ou leurs amis , ils iroient là les interroger , & en recevoir de ſalutaires répoſes. Les Portiques & les allés de Cyprés , dont on feroit un ornement afforti à ces lugubres lieux , ſerviroient à y méditer ſur un ſort inévitable , dont dépend une déciſion éternelle. Le ſilence qui y régneroit , ſeroit plus éloquent que les Orateurs les plus touchans ; il parleroit aux ſens , il parleroit au cœur.

Dans nos Eglises il y a trop de diverſité dans les objets , pour ſ'y occuper de la mort. Dans les Cimetieres publics , dont nous parlons , tout y ſeroit réduit à l'unité d'objet ; par tout s'offriroit une Scène Tragique , pleine de cataſtrophes étonnantes. Par tout nous y verrions le naufrage invévitable qui nous menace. Tout y porteroit à une pieuſe mélancolie , ſource des plus ſalutaires réflexions.

Quel ſpectacle pour le voyageur ! Suppoſons-le d'avance , & donnons à notre imagination le ſoin de le créer. Ce ſera apparemment la ſeule réalité qu'il aura , à moins que des perſonnes de la premiere autorité ne faſſent à nos idées l'honneur de les adopter. Quel ſpectacle ! j'aperçois de loin une Ville : ſes Pyramides , dont la pointe ſe perd dans les airs , m'annoncent ſa Religion : J'avance , ſes Remparts m'expoſent ſes forces : J'approche , ſes Edifices m'inſtruiſent de ſon étenduë , de ſon commerce , de ſes richeſ-

ses, de son goût. Je suis sûr d'y trouver par-tout des-hommes vivans. Je sçais que les morts sont tous placés dans les vastes contours de ces magasins funèbres que j'ai aperçus sur ma route. Je vois, pour ainsi dire, l'ancienne & la nouvelle Ville; l'ancienne dans l'enceinte de simples murs, sans tours, sans fortifications, sans ornemens ambitieux, ainsi qu'il convient à des Habitans pauvres, muets, glacés, sans passions, sans action, sans mouvement. Dans la nouvelle, j'aperçois par tout du concours, de l'activité, de la vie, & tout le mouvement dont les passions sont susceptibles. J'entre dans ses Temples, je les trouve propres, éclairés, libres, débarassés de tous ces sièges que l'intérêt & l'ambition y avoient placés autrefois. J'y aperçois seulement des sièges mobiles, pour mettre les Paroissiens en état d'assister plus commodément aux Offices Divins, & aux instructions publiques. Les voutés, ni les murs n'y sont point noircis par la vapeur des Tombeaux. Les jours ordinaires, on n'y sent aucune odeur fâcheuse, & les jours de Fête, on y respire les parfums, qui ont servi de Symbole à la prière des Fidèles. Or qui empêche que cet ouvrage de l'imagination ne devienne l'ouvrage d'une sage Police? On est plus occupé que jamais à embellir les Villes; mais il manquera toujours une chose essentielle à leur propreté, & à la santé de leurs Habitans, tant

que les morts seront renfermées dans leur enceinte. Pour moi , j'aimerois mieux , si cela étoit à mon choix , habiter la maison la plus simple , pourvû quelle fût placée sous un Ciel pur , que d'habiter un Palais dont l'emplacement seroit mal sain. Les plus riches ornemens de l'Architecture sont indifferens pour la santé.

Puisque vous parlez d'Architecture , lui dis-je , comme il est une Architecture civile , une Architecture Militaire , une Architecture Navale ; ne pourroit on pas aussi former une Architecture Funèbre pour décorer les Portes , les Vestibules & les Galeries intérieures des Cimetieres publics ?

Sans doute , répartit Philarque , mais il faudroit employer l'Ordre le plus simple. L'état des morts est un état d'humiliation , & d'une espèce d'anéantissement , qui ne comporte point des ornemens recherchés. Ces disproportions seroient une espèce d'insulte. On placeroit sur un Toscan les attributs de la mort , on y ajouteroit dans des Cartouches la chute du premier homme , qui l'a introduite dans le monde ; le Jugement Universel , où comparoïtront tous les morts. On pourroit aussi représenter la Vision Prophétique d'Ezechiel , qui nous peint si vivement des ossemens ranimés par un souffle tout puissant. On n'oublieroit point les différentes résurrections dont parle l'Ecriture Sainte. Le tout seroit en bas reliefs. Par ce moyen on exposeroit aux

yeux & la triste condition de notre mortalité, & l'heureuse esperance qui doit nous consoler. Je ne donne ceci que comme une idée générale, susceptible de toutes les modifications que l'art & le génie peuvent y apporter.

Ce seroit aussi le moyen, ajoutai-je, de renouveler l'usage des Épitaphes, lequel est presque entièrement tombé. Comme toutes les personnes tant soit peu notables se font inhumer dans les Eglises, on ne scauroit y en poser. Il n'y a que les Seigneurs, possesseurs de quelque Chapelle particulière, qui ayent cette liberté: encore est-elle fort gênée par la petitesse du lieu. On seroit obligé de faire disparoître les anciennes Épitaphes, pour y en placer de nouvelles; mais ce seroit faire injure à ses Ancêtres, & se priver soi-même des témoignages qui peuvent illustrer une famille. Les Inscriptions placées sur des Tombes plates & au niveau du pavé sont effacées en peu de tems. Ainsi les éloges accordés à la vertu tombent dans un entier oubli.

J'ai fait souvent cette réflexion, répondit Philarque; mais il faut avouer qu'en perdant le grand nombre des Épitaphes, nous n'y perdons souvent que des mensonges. Depuis plusieurs Siècles on s'est éloigné de la simplicité des Romains, dont le stile lapidaire n'avoit rien de fastueux, ni d'ampoulé. Les qualités du mort étoient énoncées en peu de paroles, & les senti-

mens des amis & des parens étoient exprimées par deux ou trois mots significatifs. C'est ce que vous avez vû, sans doute avec plaisir, dans les Recueils d'Inscriptions que nous devons aux soins & aux recherches de nos sçavans Antiquaires. On ne peut s'empêcher d'applaudir à un gout si sain. Tant de modestie est un garant de la vérité.

Aujourd'hui une Epitaphe est une Oraison funèbre, & vous sçavez ce qu'on pense de ces pièces de commande. Dans nos Inscriptions modernes, on ne pense qu'à y accumuler des titres & des Seigneuries, terminées par un &c. quoiqu'on n'ait pas oublié la plus petite Métairie chargée d'une censive, on laisse sous-entendre ce qui a été assez prolifiquement énoncé. On ne s'en tient pas là: le simple Ecuyer y est travesti en Chevalier, le Gentilhomme à Fief en Patron, le Seigneur d'une ou de deux Paroisses en Haut & Puissant Seigneur; les qualités les plus communes du cœur & de l'esprit, sont autant de prodiges. C'est ainsi que l'on ment en faveur de ceux qui aimoient le mensonge; c'est ainsi que l'on encense l'orgueil, sur le lieu même où il est anéanti.

Les Payens ne connoissoient point ce faste. Leurs possessions n'entroient pour rien dans leurs Epitaphes: On n'y faisoit mention que de leurs emplois, encore étoit-ce d'une manière très-succincte. Mais on

ne manquoit pas d'y placer les qualités du cœur, c'est-à-dire, ce qu'ils avoient été envers leur Patrie, leurs Citoyens, leurs Amis, leurs Cliens, leurs Domestiques, leur Epouse, leurs Enfans.

Les Epitaphes, ramenées à cette noble simplicité des Grecs & des Romains, produiroient, sans doute, un bon effet. Placées dans les Cimetieres publics, où l'on auroit la liberté de les multiplier, elles serviroient d'instruction à ceux qui iroient prendre, dans une si excellente Ecole, des leçons de Morale. On y liroit l'éloge court, mais expressif d'un bon Magistrat, d'un brave Militaire, d'un excellent Citoyen, d'un Pasteur zélé, d'un homme de Lettres qui auroit rendu ses connoissances utiles. On y verroit l'éloge d'un bon Pere de famille, d'une épouse sage & fidèle, d'une mere tendre & soigneuse de ses enfans. Enfin on accorderoit à ceux qui rendent des services réels & desintéressés à leur Patrie, le tribut de reconnoissance qui leur seroit dû.

Pour écarter le mensonge, on ne poseroit aucune Epitaphe qu'après avoir recueilli les suffrages du Public, qui les donneroit par un scrutin, de la même façon que l'on procède à l'élection des Officiers Municipaux. L'ancienne Egypte en donna autrefois le modèle. Les morts subissoient devant les vivans un examen rigoureux, avant qu'on leur accordât les honneurs de la Sé-

pulture, la conduite d'un homme étoit discutée, on recevoit les dépositions de ceux qui avoient été témoins de ses actions, & le Jugement étoit apuyé sur ces témoignages dûëment examinés.

Nous renvoyons tout maintenant au grand jour des manifestations; vices & vertus, tout est confondu parmi nous, & ceux qui meurent, meurent tout entiers.

A la vérité nous sommes assez curieux aujourd'hui de conserver les Portraits de famille; mais, à l'exception de quelques traits, tout est mensonge, tout est flatterie. Le simple Bourgeois est couvert de draperies, qui ne laissent apercevoir, ni sa condition, ni son état, ni sa profession. Son épouse est habillée à la Romaine, ou d'une manière qui s'accorde peu avec la modestie & la pudeur. Ces portraits n'instruisent point les enfans du caractère, ni des mœurs de ceux qu'ils représentent. A la vérité ce n'est pas toujours une perte, il s'en faut beaucoup. Ces Tableaux donc n'apprennent à la postérité que la vanité, la sottise & le faux goût de notre Siècle. J'aime à voir dans les Tableaux des Siècles précédens, un air de vérité; ces habillemens du tems où vivoient le Peintre, & ceux qu'il peignoit; ces modes qui nous paroissent bizarres, & qui valaient bien les nôtres. J'en excepte néanmoins quelques-unes, qui passeront toujours pour ridicules. On reconnoît la nature dans ces têtes, qui laissent

48 *Lettres sur la Sépulture dans les Eglises.*
deviner l'âge & le caractère : Rapprochées
de nos têtes modernes , cela produit un
contraste que l'on ne sçauroit se bien figu-
rer sans le voir.

Mais je m'aperçois que je m'écarte de no-
tre sujet. Je crois en avoir assez dit pour
justifier mon dégoût pour les Eglises Pa-
roissiales , & même pour le séjour des Vil-
les. Mais puisque le devoir de ma Charge
& les liaisons que j'ai contractées m'y fixent
la meilleure partie de l'année , je n'irai pas
chercher un air plus salubre ailleurs. Ce
qu'on doit à sa Famille & à sa Patrie , l'em-
portera toujours sur tout autre égard dans
l'esprit d'un honnête homme.

Philarque ayant cessé de parler , je lui
a pris les nouvelles du jour. Après nous être
entretenus encore quelques momens , je me
retirai avec un ardent desir de voir au
moins commencer , une réformation si né-
cessaire. Mais c'est un ouvrage réservé à
ceux qui gouvernent , lors qu'une heureu-
se Paix leur permettra de procurer les avan-
tages intérieurs de ce Royaume.

F I N.

Permis de réimprimer ce 17 Avril 1749.
CANTEIL DE CONDÉ.

A CAEN, de l'Imprimerie de P. CHALOPIN, 1749.

Se vend,
chez J. MAN'OURY, Libraire grande-rue S. Etienne



OBSERVATIONS
SUR
LES SEPULTURES
DANS LES ÉGLISES,
ET RÉFLEXIONS
SUR LES LETTRES
ÉCRITES A CE SUJET.

I.



QUE les hommes font peu consé-
quens ! Leur amour pour la vie
est une inclination générale, un
penchant nécessaire. La crainte
de la mort est naturelle, souvent elle est
extrême. Plusieurs consentent à n'être plus
qu'une espede de tronc sans branches,
pourvu qu'ils conservent dans leur buste
une portion de l'Ame végétative, ou, si l'on
aime mieux un autre systême, leur Ame en-
tiere, mais resserrée dans le petit domaine,

2 *Observations sur les Sépultures.*

qui a échappé au fer & au feu. Ces mêmes hommes avertis, exhortés, pressés de prendre des précautions contre ce qui menace la santé, & par conséquent la vie, restent indolens & refusent de se remuer. Ils lisent ce qu'on leur présente sur ces matières; plusieurs même approuvent les moyens qu'on leur indique. N'attendez rien de plus: ils s'en tiendront à une approbation stérile. Est-ce là ce qu'avoit recherché l'Auteur des Lettres? Ce n'étoit pas la peine d'écrire.

I I.

M^r Andri célèbre Médecin de Paris a fait un Traité de la maniere de gouverner les Enfans dès le berceau. Il a donné à cet Ouvrage le nom d'Orthopædie, c'est-à-dire l'art de former l'extérieur du corps, d'en prévenir, ou d'en corriger les défauts, & de remédier aux accidens capables de le défigurer. Travailler sur cette matiere, c'est rendre service au Genre Humain. On ne peut trop remercier l'Auteur. Après la culture de l'esprit, la conformation régulière du corps devient le plus important objet de l'éducation; mais emploiera-t-on les précautions & les remèdes que cet habile homme a enseignés? Les Anglois & les Hollandois ont mis ce Traité dans leurs Langues & s'en servent avantageusement. En France, un fort petit nombre en usera, & le Livre de M^r Andri relégué dans

les Cabinets des Médecins fera oublié du Peuple pour qui il a été fait. L'Auteur des Lettres sur les Sépultures dans les Eglises enseigne une des plus surs précautions, pour conserver un air salubre dans les Villes & par conséquent la santé. Chimère! vaine imagination! s'écrient certains Enterreurs de morts, qui n'approuvent que ce qui réside dans leurs génie étroit, ou que ce qu'ils jugent conforme à leurs intérêts particuliers.

I I I.

„ CE que l'Auteur des Lettres dit de
„ l'émanation des Corpuscules cadavereux,
„ n'est-il point exagéré? Où a-t-il pris que
„ l'Athmosphère d'une Ville soit impre-
„ gnée de pareils écoulemens?

Il l'a pris dans la Physique, dans la Physique la plus saine, la moins aventureuse, étant appuyée sur des expériences sans nombre. Il l'a pris dans les sages précautions que l'on employe en temps de contagion. Telles sont celles que la Hollande a prescrites pour arrêter la maladie, qui vient de faire périr tant de bétail en France & que ce Royaume a commandée à l'imitation de cette sage République.

CECI me rapelle les soins que se donna en pareilles circonstances un Pape fameux à plus d'un égard. Clément XI. ordonna que les Bœufs morts seroient partagés en quatre & enterrés avec de la chaux dans

4 *Observations sur les Sépultures*
des fosses de dix pieds de profondeur, ou de douze, quand on ne se serviroit pas de chaux; que la terre seroit foulée & battuë à refus, & que les fosses seroient creusées loin des chemins publics. Il permit de brûler ces Cadavres, pourvû que ce fût à dix milles des Villes, & à trois des Villages. Il défendit aux Ecclésiastiques sous peine des galeres & aux Laïques sous peine de la mort, de laisser les Cadavres exhurnés, de les jeter dans les Rivières & les Marais, & ordonna à chaque particulier de déclarer la mort de chaque Bœuf, aussi-tôt qu'elle seroit arrivée. Personne n'apella d'une si salutaire Ordonnance.

I V.

„ NE suffit-il pas d'enterrer les Corps un
„ peu avant? La corruption pénétrera-t-elle
„ à travers quatre ou cinq pieds de terre
„ bien foulée, bien battuë?

ET d'où vient donc cette facheuse odeur qui se fait sentir dans les Eglises Paroissiales? Les Minéraux envoient des exhalaisons, qui souvrent un chemin au travers de plus de vingt ou trente pieds de terre, & les pernicieuses vapeurs d'un Cadavre ne pourroient pas percer une superficie de quatre ou cinq pieds de profondeur? Qu'elle ignorance de la pression & de l'élasticité de l'air, de l'électricité des Corps & du mécanisme intérieur de notre Globe!

D'AILLEURS les laisse-t-on reposer dans les Eglises ces Cadavres? Un nouveau mort ne vient-il pas disputer la place à celui qui l'avoit précédé, & sans attendre qu'il soit consumé, ne va-t-il pas se jeter dans ses bras encore sanglans? Mezence unissoit des Corps vivans à des Corps morts: dans nos Eglises on joint indécemment des morts à des morts. Cette opération, quoique moins cruelle, se peut-elle faire sans fouiller la pureté de l'air, la sainteté des Temples, & sans violer le respect que les Anciens, plus religieux que nous, rendoient aux tristes dépouilles de l'humanité? Non, il n'y a que la force de l'habitude & l'empire de la coûtume, qui puissent nous rendre insensibles à de pareilles horreurs.

V.

QUE n'imitons nous les Chinois, ce Peuple depuis tant de Siècles si policé & si constant dans ses usages? Les cercueils de la Chine, dit le P. Fontaney Jesuite, sont grands, & d'un bois épais de trois ou quatre pouces, vernissés & dorés par dehors, mais fermés avec un soin extraordinaire, pour empêcher l'air d'y pénétrer, ou peut-être, pourrois-je ajouter, pour empêcher l'infection d'en sortir. Cela est alternatif & à peu près réciproque. Il est cependant plus aisé d'empêcher l'air d'entrer dans un endroit, que d'empêcher des exhalaisons in-

6 *Observations sur les Sépultures*
ternes de forcer ce qui s'oppose à leur écou-
lement. Quand je dis qu'il faudroit imiter
les Chinois, j'entends avec les proportions
convenables & que les circonstances peu-
vent comporter. En effet, sans pousser les
précautions à cette précision, & sans mul-
tiplier des dépenses inutiles & purement
de luxe, ne pourroit-on pas s'abstenir de
remuer & de lacérer des Cadavres encore
tout frais? Ne devoit-on pas attendre qu'ils
fussent consumés, avant que de leur don-
ner des successeurs? Des Cimétieres pu-
blycs ne remédieroient-ils pas à ces expul-
sions fréquentes, & à ces déguerpiemens
précipités?

V I.

„ L'AUTEUR des Lettres nous rend l'air
„ trop suspect. Il l'imagine tout plein d'in-
„ grédiens, qui nous feroient craindre de
„ le respirer. Pourquoi vient-il troubler la
„ sécurité où nous vivons?

IL ne fait qu'exposer les choses comme
elles sont. Il auroit pû charger ses descrip-
tions, sans rien outrer, & on peut dire
qu'il ménage assés la délicatesse des Lecteurs.
Voudroit-on qu'il eût dissimulé entière-
ment le danger où nous met un air impur?
Écoutez l'Auteur de *l'Essai de l'air sur le*
Corps humain. " L'air, dit M^r Arbuthnot,
„ est un agent général, il entre dans la com-
„ position de tous les Fluides & des Soli-
„ des: Ils est assés évident que celui que nous

„ respirons doit contenir une infinité d'ex-
„ halaisons de toutes les parties, qui s'éle-
„ vent de la terre, toutes fort différentes
„ selon les différens Païs que nous habitons.
„ Telles sont les évaporations des Sels mé-
„ talliques de diverses mines, souvent si
„ pernicieuses qu'elles diminuënt la quan-
„ tité des herbes. Combien y a-t-il de Sels
„ fixes, d'autres Alkalis dissous par les par-
„ ties aqueuses de l'air, qui changent la
„ constitution de l'athmosphere, ainsi que
„ les Météores? Il ne faut pas oublier tou-
„ tes ces parties volatiles, huileuses & sa-
„ lines de tous les végétaux. Si dans ce dé-
„ nombrement on y fait entrer les différentes
„ terres, qui contiennent plusieurs espèces
„ de Sels, les uns vitrioliques, les autres
„ nitreux, & qu'à tous ces ingrédiens qu'on
„ peut appeller naturels, on joigne les exha-
„ laisons des Feux & des Volcans, les éva-
„ porations des Eaux de toutes les especes,
„ & les œufs d'une infinité d'insectes, on
„ ne sera point surpris des influences, ou
„ des effets de l'air souvent facheux au
„ Corps humain. Un autre effet d'autant
„ plus pernicious qu'on peut moins s'en ga-
„ rantir, c'est la transpiration animale.

ON en peut juger par ce qui arrive dans
les lieux où l'on sale les Cuirs frais. On m'a
assuré que la vapeur de ces Cuirs va ternir
l'Argent jusques dans la poche de ceux qui
n'ont pas la précaution de l'ôter, & qu'el-

8 *Observations sur les Sépultures*
le lui donne une couleur bronzée.

J'AI une expérience personnelle que la fièvre, qui attaque le genre nerveux, donne une teinture de cuivre aux boutons d'Argent dont on attache le collet & les manches de la chemise. L'Auteur des Lettres a observé que les Eglises où l'on enterre fréquemment, ne tardent gueres à se noircir. Tout dépose contre l'usage pernicieux de renfermer les Morts dans des lieux, où il seroit à souhaiter que la pureté du cœur & du corps allassent de pair.

V I I.

C'EST ici le lieu de se rappeler le soin que les Romains prenoient pour rendre l'air de Rome pur & salubre. Quels frais immenses pour former des Aqueducs, qui emportoient dans le Tibre les immondices de cette grande Ville! Les restes de ces Ouvrages affaîlés & remplis de décombres étonnent & rendent le Peuple Romain plus admirable du côté de la Police, que du côté des Armes. C'est du moins ce que penseront ceux qui estiment plus ce que l'on fait pour la conservation des hommes, que pour leur destruction. L'une est en effet plus difficile que l'autre; elle est en même temps plus glorieuse. Aujourd'hui Rome, qui comparée à l'ancienne n'est qu'un squelete couvert de quelques brillans lambeaux, respire un air grossier, impur. Les Étés y sont mortels pour la partie du peuple, qui n'a pas le
moyen

moyen de se retirer à la Campagne, pour y passer cette dangereuse saison. Les causes en sont bien sensibles; il n'y a qu'à consulter les Voyageurs.

V I I I.

CEUX qui lisent les Livres Saints ont senti l'utilité des précautions que prit Moïse pour entretenir le Camp des Israélites dans une propreté encore plus nécessaire à la santé qu'à l'éloignement des objets, qui auroient offensé l'odorat & la vûë. Ce Saint Législateur ne dédaignoit point les détails les plus bas, mais qui ne peuvent être impunément négligés. Un grand génie s'étend à tout; c'est par-là même qu'il est grand. On peut voir cette sage Ordonnance au Chapitre XXIII. du Deuteronomie. Qu'on ne dise point qu'elle fut faite pour des Pais chauds, & que la raison de la Loi ne s'étend pas ailleurs; les Turcs qui ont étendu leur domination assés avant dans des contrées froides, observent aujourd'hui la même chose dans leurs Camps.

I X.

„ VIVOIT-ON plus longtems lorsqu'on
„ enterroit hors des Villes que l'on ne vit
„ à present? C'est ce qu'il faut démontrer,
„ sans quoi ce n'est pas la peine de chan-
„ ger l'ordre des choses.

POUR répondre avec précision, il faudroit qu'il nous fût resté des Regîtres mortuaires avec lesquels nous pussions compa-

rer les nôtres. Mais nous n'avons point sur cet article des Mémoires de ces temps-là. Quelques Monasteres ont conservé des Necrologes, qui marquent le décès d'un grand nombre de Religieux morts dans un âge fort avancé; mais cela ne suffit pas pour établir un parallele : Ce que l'on ne peut nier, c'est que les anciens étoient communément plus robustes que nous & d'une taille plus avantageuse. Il reste assés de monumens pour justifier cette vérité. Peut-être cela dépendoit-il des exercices corporels, qui depuis près de trois Siècles sont entièrement négligés en France. Tout s'y réduit maintenant à la danse & à l'art de faire des armes. L'ancienne Gymnastique ne subsiste plus que dans l'Histoire. Ce qu'on peut dire avec assurance, c'est qu'autrefois, il y avoit moins de Médecins, moins de Maladies, moins de morts subites, qui depuis quelques années multiplient dans les Villes les exemples de terreur, sans corriger les mœurs publiques, & nous avertissent sans nous rendre plus précautionnés. Ce qui est certain c'est qu'en diminuant les causes des maladies, on diminuë les effets. Or l'Auteur des Lettres a prouvé que l'air infecté par des corpuscules cadavereux corrompt notre sang & affecte nos visceres. Combien de Personnes attaquées de coliques & de vomissemens pour avoir passé à travers des Voyeries ? J'en pourrois citer plus d'un

exemple que j'ajouterois à une expérience personnelle. Or qu'est-ce que les Eglises où l'on enterre fréquemment, sinon des voyeries que la seule habitude peut faire supporter ?

X.

„ DANS plusieurs Eglises du Royaume
 „ on pratique des souterrains où l'on dépo-
 „ se les Morts. On pourroit faire la même
 „ chose ailleurs ! Par ce moyen on main-
 „ tiendrait le pavé toujours égal, toujours
 „ uni, & on ne seroit point affligé par
 „ l'odeur des Cadavres.

DANS les Eglises où l'on n'enterre qu'un petit nombre de Personnes, ainsi que dans les Communautés, cet expédient peut avoir lieu. Mais dans les Paroisses populeuses cela ne remédie qu'à la propreté des Temples, & nullement à leur infection. Les souterrains ont des soupiraux par lesquels il sort continuellement un air empesté, qui se répand dans l'Eglise & dans les Maisons circonvoisines. Quand on tiendrait ces soupiraux fermés, il faut ouvrir fréquemment la porte par où l'on descend les corps. Plus l'air sera renfermé, plus il sera corrompu. Quelle éruption, quel revolin, pour user d'un terme de marine, toutes les fois que l'on ouvre ces antres formidables ? Qu'on ne dise point qu'on y met de la chaux. Si elle sert à consumer les chairs, l'air & le feu qu'elle renferme deviennent des vehi-

*Ce qui
 se passe à
 Troyes en
 est une
 triste
 preuve.*

*On sçait
ce qui
s'est passé
à Toulou-
se il y a
deux ans.*

cules très-actifs, qui charient au dehors toute la corruption des Cadavres. Qu'on juge des effets de cette corruption par la triste paleur des Fossoyeurs, malgré l'usage de l'Eau-de-vie, qui les empêche de tomber en défaillance, lorsqu'ils descendent dans ces ténébreuses régions de la mort.

X I.

„ CE n'est pas un mal, dira-t-on, que
 „ les hommes ne jouissent pas d'une fan-
 „ té vigoureuse, ils vivroient trop long-
 „ temps. Les charges, les emplois, les pen-
 „ sions, les biens sortiroient trop tard de
 „ leurs mains. Les Enfans seroient vieux,
 „ avant que de succéder à leurs Parens;
 „ les Ecclésiastiques auroient blanchi avant
 „ que de jouir des Bénéfices. Quelle satis-
 „ faction y auroit-il dans une survivance?
 „ A quoi serviroit une expectative?

*Ceci est
dit ironi-
quement.*

EN effet, ce seroit un grand inconvénient que de sages Vieillards gouvernassent l'Etat & l'Eglise; que la Justice fut administrée par des hommes d'une expérience consommée & le Salut dirigé par des Prêtres, qui auroient vieilli dans les fonctions du Ministère. Il vaut bien mieux que les emplois sacrés ou profanes tombent dans des mains novices, qui viennent de quitter le Porte-Feuille. Les Biens & les Bénéfices sont beaucoup mieux entre les mains de jeunes Gens, qui sont dans l'âge d'en fai-

re les honneurs par une dépense bruyante & pleine d'éclat. Si les hommes prenoient les précautions nécessaires pour vivre au-delà des bornes ordinaires, il seroit de la bonne politique d'abreger leurs jours, en substituant la violence aux causes qui précipitent aujourd'hui le cours de notre vie. Eh ! ne faudroit-il pas avoir pitié d'une jeunesse qui se morfondroit dans une trop longue attente ?

X I I.

„ EST-IL à croire que les Médecins approuvent un projet qui iroit à la diminution des maladies ? Il n'est pas de leur intérêt qu'il soit jamais exécuté.

JE n'en sçais point qui soient portés à le blamer. Au contraire, j'en connois plusieurs qui y applaudissent. Ils sont trop bons Citoyens pour demander la désolation du Genre humain. Combien qui ressemblent à un célèbre Docteur en cette Faculté, qui refusa d'être inhumé dans l'Eglise ? Sur le point de mourir, comme on lui parloit de sa Sépulture : ” Ayez soin, dit-il, de me faire inhumer dans le Cimetière. Après avoir travaillé pendant ma vie à soulager les hommes, autant que j'ai pû, il ne convient pas de me mettre en lieu propre à leur nuire.

LES Médecins trouveront toujours assés d'exercice à leur profession dans l'intempérance, dans le déréglement des passions,

*Mr. A
got s'e
fair et
terrer
dans
Ciméti
de Not
Dame*

le contraste des Saisons, l'intempérie & les variations de l'air, la délicatesse naturelle ou forcée des tempéramens, les bizarreries de l'humeur, les caprices de l'imagination, enfin dans tous les accidens qui menacent une frêle machine, composée de tant de ressorts, & si faciles à déranger. Plut à Dieu qu'il n'y eût que les Médecins à craindre à cet égard, on travailleroit bientôt à bannir l'infection des Temples & la contagion des Villes. Les obstacles naîtront d'où l'on devroit moins les attendre.

X I I I.

„ EMPESCHER d'enterrer dans les Eglises & obliger d'inhumers hors des Villes, après tout, ce seroit une nouveauté, & il faut éviter les innovations autant qu'il est possible.

A ce compte-là, il faudroit encore bâtir irrégulièrement, comme faisoient nos Peres, qui prenoient dans les Villes des emplacements au hazard, sans attention pour ceux qui devoient bâtir aux environs, sans alignement, sans symétrie, ni correspondance. Il faudroit que les places fussent irrégulières & pleines d'obliquités, les ruës tortueuses, circonflexes, s'élargissant dans un bout, se rétrécissant dans un autre, formant des angles saillans & rentrans; prenant enfin toutes sortes de figures, sans en conserver aucune, qui pût plaire.

D'AILLEURS n'est-ce pas dans ces derniers Siècles que l'on a innové, en violant les Loix qui défendoient d'inhumer dans les Eglises ? L'usage d'enterrer hors des Villes & sur les grands chemins s'observoit à Paris & dans toutes les Gaules dans les premiers temps du Christianisme, & il y dura jusques bien avant sous la troisième Race de nos Rois. On en trouve des preuves dans le troisième Tome de l'Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. C'est donc nous qui sommes coupables d'innovation, si c'est un crime de ne pas s'en tenir aux anciens usages. Peut-on prouver que nous ayons changé les choses en mieux ? Ou plutôt, n'est-il pas palpable que nous les avons changé en pis ? Pourquoi donc s'opposer à ce qui avoit été si sagement ordonné par les Chrétiens des premiers Siècles ? Etoient-ils moins religieux que nous ? Quelles précautions ne prenoient-ils pas pour empêcher qu'on ne dépouillât les Tombeaux & qu'on ne violât le respect dû aux morts. On peut les voir dans Cassiodore Liv. VI. de ses Lettres, Chap. VIII. Presentement les corps ne sont-ils pas traités par les Fossoyeurs avec la plus grande inhumanité & la plus choquante indécence ?

X I V.

ALLÉguer toutes les autorités que fourniroient les Loix impériales, les Capitales

16 *Observations sur les Sépultures*
de nos Rois, les Canons des Conciles &
les Statuts Synodaux, ce seroit oublier que
nous faisons de simples observations. Des
preuves si abondantes conviendroient mieux
à un Traité fait exprès sur cette matière.
L'Auteur des Lettres l'a touchée plutôt en
Physicien qu'en Canoniste. Il a pris les hom-
mes par un de leurs plus chers intérêts, la
conservation de leur santé, l'amour de la
vie. Contentons-nous de citer quelques au-
torités assez graves pour faire sentir que
l'usage d'enterrer dans les Eglises est entié-
rement abusif.

LA première autorité qui s'offre nous est
fournie par la constitution de Théodose le
Jeune donnée l'an 381. " Les corps qu'on
" renferme dans des Urnes, ou dans des Cer-
" cueils, dit l'Empereur, seront portés hors
" de la Ville, pour y être une preuve de la
" fragilité humaine, un exemple de notre
" mortalité, & pour ne pas souiller la pureté
" de la demeure des Habitans. *Omnia quæ su-
" præ terram urnis clausa, vel sarcophagis corpora
" detinentur extra Urbem delata ponantur, ut &
" humanitatis instar exhibeant & relinquunt inco-
" larum domicilio sanctitatem.* Long-temps au-
paravant un Payen avoit marqué un des
motifs de cette Loi, en disant que les Sé-
pulcres étoient placés le long des Chemins,
d'où les morts sembloient dire: * Nous avons
été ce que vous êtes, vous serez ce que nous

* Varro. L. V. de Linguâ Latinâ.

sommes. Delà cette Inscription usitée: Passant, arrête, regarde & prend garde: SISTE, ASPICE, CAVE VIATOR. Le second motif est rendu sensible par ce passage d'Ildore de Seville. " On a défendu, dit cet Evêque, d'enterrer dans les Villes, de peur que les corps vivans ne fussent infectés par les corps morts.

THÉODOSE va ensuite au-devant des prétextes qu'on pouvoit lui opposer: " & de peur, ajoute-t-il, que quelqu'un ne se soustraie à l'intention de la Loi par une trompeuse & captieuse subtilité, s'imaginant que du moins il lui est permis de se faire inhumer dans les lieux où reposent les Cendres des Apôtres & des Martyrs, que tout le monde sache & comprenne que toute Sépulture est interdite en ces endroits, ainsi que dans toute l'étenduë de la Ville. *Ac ne alicujus fallax & arguta sollertia ab hujus se præcepti intentione subducat, atque Apostolorum vel Martyrum sedem æstimet esse concessam, ab his quoque, ita ut à reliquo Civitatis, noverint atque intelligant esse submotos.*

LA vénération pour les Martyrs donna atteinte à ces sages dispositions & introduisit insensiblement des usages opposés. Les Peuples s'imaginèrent que l'avancement de leur repos en l'autre monde dépendoit de la plus grande proximité de leurs corps auprès de s Reliques de ceux, qui avoient généralement scellé de leur sang la confes-

18 *Observations sur les Sépultures*
sion de leur Foi. On eut de la condescen-
dance pour cette dévotion plus imaginaire
que solide, plus ardente qu'éclairée. Cepen-
dant les Evêques ne se relâcherent que par
dégrés. Le premier Concile de Braga en
Portugal, au commencement du V. Siécle
défend par le Canon XVIII. d'enterrer sous
quelque prétexte que ce soit dans les Tem-
ples des Martyrs. *Item placuit ut corpora de-*
functorum NULLO MODO intra Basili-
cam Sanctorum sepeliantur.

PRES de quatre cens ans depuis, * cette
Discipline étoit encore en vigueur dans notre
France. C'est ce que nous voyons par la dé-
fense que fit un Concile de Nantes d'enter-
rer en aucune manière dans l'Eglise, afin
de conserver les regles de l'Antiquité. . . .
Prohibendum est etiam secundum majorum insti-
tuta ut in Ecclesiâ NULLATENUS sepeliantur. Il consent seulement par tolérance d'in-
humer dans les Parvis & dans les Cloîtres :
Sed in atrio, aut in porticu, aut in exhedris Ec-
clesiæ. A l'égard des Eglises & du voisinage
des Autels, où l'on offre le Corps & le Sang
du Seigneur, il réitère la défense absoluë
d'y enterrer. *Intra Ecclesiam verò & propè*
altare, ubi Corpus & Sanguis Domini confici-
tur, NULLATENUS sepeliantur.

ENTENDONS-NOUS mieux que les Peres de
ce Concile, les respectueux égards qui sont
dûs à l'Auguste Sacrement de nos Autels ?

* L'an 890.

Notre vénération est-elle plus circonspecte ?
Ce qu'ils jugeoient une espece de profanation a-t-il changé de nature ?

LES Capitulaires de Charlemagne de l'an 789., ceux de Charles le Chauve de l'an 846. avoient fait les mêmes défenses. On sçait que ces Capitulaires sont des Réglemens formés dans les Assemblées Générales de la Cour & du Clergé. Ainsi ces Ordonnances avoient pour fondement de leur authenticité le concours & l'autorité de l'une & de l'autre Puissance.

PLUS de fermeté auroit conservé l'ancienne Discipline : la condescendance ouvrit une voie spacieuse au relachement. Dès que l'on eut permis d'enterrer auprès des Eglises, l'ambition & l'émulation forcèrent bientôt les barrières qu'on leur avoit opposées & l'avarice les a tenuës ouvertes.

EN souffrant cette breche à sa Discipline, l'Eglise n'a pas pour cela changé d'esprit. Elle n'a fait que se prêter, en pliant par économie sous l'empire de la coutume, contre laquelle elle a réclamé dans tous les temps ; réclamation qui fait sentir que les Peuples lui font une espece de violence. Ses Bénédictiones à l'égard des lieux où doivent être déposés les morts, sont réservées uniquement pour les Cimetières. Elles n'entrent point dans la Consécration des Temples : Cette Consécration est toute relative aux vivans. Ses Conciles tenus dans

ces derniers Siècles ont déclaré son esprit, en exhortant d'enterrer dans les Cimétieres. On peut voir là-dessus le Concile de Rouën de l'an 1581., le Concile de Rheims de l'an 1583. au titre des Sépultures, le Concile de Bordeaux de la même année appuyé sur les dispositions d'un Concile de Mayence. Faut-il autre chose que ces témoignages de la fin du seizième Siècle, pour faire sentir que l'Eglise, bien loin d'avoir renoncé à l'ancienne Discipline, ne désire rien plus que d'en voir le rétablissement ?

Qu'on ne dise point que ce désir est particulier à l'Eglise Gallicane, plus constante dans ses usages que les autres Eglises. Rome & l'Italie font dans les mêmes dispositions. " Il faut conserver & rétablir autant
 „ qu'il sera possible l'ancien usage d'enter-
 „ rer dans les Cimétieres, dit le Rituel Ro-
 „ main imprimée par l'autorité de Paul V. Le premier Concile de Milan assemblé par Saint Charles Borromée, a des dispositions semblables. Le quatrième défend d'enterrer qui que ce soit dans les Eglises, sans une permission par écrit de l'Evêque Diocésain. Aussi l'Auteur des Lettres a-t-il remarqué qu'en Italie il y a hors des Villes un grand Cimétiere nommé IL CAMPO SANTO, où l'on porte les Morts après qu'ils ont posé quelque temps dans les Caveaux des Eglises.

VEUT-ON quelque chose de plus récent
 encore,

encore ? La preuve est du milieu du dernier Siècle. Un Evêque de Senlis, zélé pour l'ancienne Discipline, voulut la faire revivre en partie dans son Diocèse. Il défendit sous des peines d'enterrer dans les Eglises, sans une permission expresse de sa part ; il y eut Appel ; mais le Parlement de Paris confirma la Lettre Synodale de ce Prélat. L'Arrêt rapporté par Pinson dans son Traité des Bénéfices fut donné sur les Conclusions de l'Avocat Général le 8. de Mars 1650.

CEUX qui recueillent les Mandemens & les Ordonnances des Evêques n'ignorent pas leurs dispositions à cet égard. On sçait à quelles sommes ils ont taxé les ouvertures des Fosses dans les Eglises, pour dégouter les Peuples ; mais la forte vanité & une orgueilleuse émulation étouffent en cette occasion la voix de l'intérêt, quelque forte qu'elle soit dans le Siècle où nous vivons.

A quels crians excès ne se porta point la scandaleuse avidité du Clergé Régulier, & & même Séculier, occasionnée par la tolérance pour les inhumations dans les Eglises ? Je ne les rapporterai point, quoique ce fut l'Histoire toute pure. On me croiroit animé d'un esprit satirique, dont je suis fort éloigné. Si l'amour du bon ordre desire la réformation des abus, la Charité sent de la répugnance à les publier.

X V.

J'ENTENDS les partisans des Inhumations

dans les Églises se récrier contre les raisons de l'Auteur des Lettres. Pour cet effet ils empruntent la voix de la piété filiale. " Nous sommes bien aises, disent-ils, de prier sur les Tombeaux de nos Peres & de nos Ancêtres. A genoux sur leurs cendres, leur silence même se fait entendre & nous avertit que nous les suivrons bientôt. Pourquoi vouloir nous ravir cette triste consolation & ces avertissemens salutaires, en reléguant les Morts hors des Villes ?

Je félicite ces Personnes sur des dispositions si pieuses, & je souhaite qu'elles soient bien sinceres; mais pour donner quelque couleur spécieuse à cette réclamation, il faudroit que les Corps ne fussent pas déplacés; que chaque Famille eût un lieu fixe pour sa Sépulture & qui lui apartint en propre; mais en est-il ainsi? Sur le Peuple qui compose une grande Paroisse à peine y a-t-il une dixième portion qui ait des places fondées. Le reste est enterré indistinctement dans la Nef ou dans les Ailes d'une Eglise, où l'on ne donne pas le temps aux Corps de pourrir. La nécessité les déplace pour en mettre d'autres. Allez donc, Personnages pieux, allez chercher dans les Charniers les reliques de vos Ancêtres: au milieu de cette effrayante confusion, démêlez si vous pouvez leurs ossemens, pour leur donner des marques de votre tendre

piété, ou pour en recevoir des leçons pathétiques.

„ LA petite portion, qui possède des
„ Bancs avec droit de Sépulture se vantera
„ du moins de cet avantage.

OUI, on verra ces Paroissiens privilégiés mener à l'Eglise leur petite famille, dont une partie souillera par ses ordures le Lieu Saint & le Tombeau de ses Ancêtres. * *Mingent in patrios cineres.*

TANDIS que la Mere & les Filles étaleront un luxe bourgeois & se donneront des airs de Nobles campagnards, le reste des Habitans, dont un grand nombre vaut bien les premiers, seront étourdis du bruit des petits Enfans cantonnés dans ces espèces de parcs. Le bel honneur pour les Morts de ce que leurs cendres sont arrosées par des Marmots accompagnés de leurs Nourrices & de leurs Mies, qui en certaines occasions boivent & mangent dans l'Eglise! Le bel avantage de rassembler sous ces Bancs des Souris, des Rats, des Araignées, des Cloportes, des Scarabés, quelquefois même des Crapauds, qui sur un lit de poussiere viennent se remplir de ce qui a échappé de la bouche & des mains de ces Bambins! Cela n'arriveroit point, s'il n'y avoit que des Chaises dans les Eglises, & voilà ce qui anime si fort une certaine Bourgeoisie à conserver ses barricades. Elle brille dans ces es-

* *Horat. art. Poët.*

24 *Observations sur les Sépultures*
pèces de Forts, tandis que d'honnêtes Gens de différentes conditions, ne trouvent pas de place pour leur argent, quoique nés & domiciliés dans une Paroisse.

„ CES Bancs fondés font partie, dira-t-on, du revenu des Fabriques.

ALLEGATION futile. On a démontré que le produit des Chaises excède de beaucoup celui des Bancs & des places fondées.

X V I.

QUELQUES Personnes qui sentent combien il seroit avantageux de ne pas faire servir les Eglises aux Sépultures, voudroient qu'on se servît des fossés des Villes pour en former des Cimétieres.

L'EXPÉDIENT est insuffisant, il est dangereux, en plusieurs endroits il est impraticable. Il est insuffisant : Le terrain n'est pas assés spacieux. Il est dangereux : Ce seroit concentrer les vapeurs cadavereuses dans ces profondeurs, d'où elle ne s'éleveroient, que pour s'introduire dans les Maisons voisines & y porter l'infection. Il est impraticable : On ne pourroit y creuser des fosses ; ce sont en plusieurs endroits des fonds de carriere. Le tuf que l'on rencontre peu loin de la superficie ne permettroit pas d'y faire les excavations nécessaires. Il faut quelque plaine élevée pour sauver tous ces inconveniens.

X V I I.

„ SI l'on cessoit d'enterrer dans les Eglis-

» ses & que tous les Morts fussent relégués
» dans des Cimétieres publics, les riches se
» trouveroient confondus avec les pauvres.

CE seroit effectivement un grand mal, que la mort qui égale tous les hommes, achevât de les mettre de niveau à l'égard de la Sépulture. Parlons sérieusement. Est-il donc des prérogatives pour la corruption & la poussiere ? Les affectations de l'orgueil doivent-elles survivre à la plus grande des humiliations ? Des Chrétiens, parce qu'ils ont quelque revenu, craindront-ils que leurs Freres ne partagent avec eux quelques pieds du même terrain ?

HE bien ! On aura des égards pour les riches, puisqu'ils les exigent avec tant de hauteur. Ces égards néanmoins ne sont légitimement dûs qu'aux Personnes, qui ont occupé un rang distingué dans l'Etat, ou qui ont rendu d'importans services à leur Patrie. Il y aura donc un quartier de franchise pour les riches, qui veulent pourrir orgueilleusement, mais qu'ils sachent que leur vanité fera en même-temps tributaire des Fabriques. On leur assignera dans les Cimétieres publics un canton d'où les Pauvres seront écartés comme des profanes. Par ce moyen on sçaura qu'au delà du trépas & jusques dans les ombres de la mort, il y a des privilèges & des honneurs pour les richesses, bien où mal acquises. Le petit Peuple pourrissant à l'écart, rendra encore un

hommage tacite à ceux qui l'avoient méprisé pendant la vie. Mais ce privilège ne leur sera accordé qu'au prix de cet Argent, qui seul distingue quantité de Personnes, que leurs sentimens & leur conduite confondent avec le plus méprisable vulgaire.

X V I I I.

L'AUTEUR des Lettres souhaiteroit que les Hommes, qui ont eû une réelle grandeur, que leurs talens, ou leurs vertus ont tiré de la foule eussent des Tombeaux & des Epitaphes, qui fussent aux yeux des vivans une attestation du mérite & des services des morts. Ce seroit un pressant aiguillon pour leur Famille, un honneur pour leur Patrie, une source d'émulation pour la postérité. Alexandre sentit redoubler son courage à la vûë du Tombeau d'Achille. Nos Officiers Généraux pourroient aller recevoir des leçons d'une bravoure prudente & d'une valeur desintéressée auprès du Mausolée de Turenne. Mais comme dans la Société il y a différens Ordres & un mérite qui leur est relatif, toutes les conditions trouveroient des modèles, toutes les vertus une espece de récompense.

X I X.

LES Anciens Indiens ne dressoient point de monumens aux Morts, dit Arrien, persuadés que la réputation devoit tenir lieu de Tombeau. " Mais le respect pour la ver-

„ tu, dit M^r l'Abbé Guyon, sur le rapport
„ de Philostrate, * avoit inspiré aux In-
„ diens la Loi qui ordonnoit à des surveil-
„ lans commis exprès, de se transporter dans
„ la Maison du Citoyen qui venoit de mou-
„ rir, pour y écrire les principales actions
„ de sa vie, & s'informer de son caracté-
„ re, afin de ne pas laisser confondre la ré-
„ putation du Juste avec celle du Méchant.
„ Le Jugement devoit se porter dans la plus
„ grande rigueur, & si les Officiers qui en
„ décidoient étoient convaincus d'y avoir
„ manqué de sincérité, on les déclaroit pu-
„ bliquement infames & incapables de rem-
„ plir jamais aucune charge. Mais on leur
„ doit ce témoignage après tous les An-
„ ciens, qu'il étoit extraordinairement rare
„ de les surprendre en faux exposé.

SANS en venir à cette espece d'Inquisi-
tion, qui ameneroit trop d'inconvéniens
chez nous, on pourroit sur la voix publi-
que, soutenuë de faits bien constatés, ac-
corder aux Morts des honneurs, qui profi-
teroient aux Vivans.

X X.

Si la propreté du corps a été érigée en
vertu par les Anciens Philosophes; s'ils l'ont
regardée comme l'image d'une pureté in-
térieure; si un célèbre Réformateur * l'a
prescrite aux Disciples de S. Bernard; si à une

* *Histoire des Indes Orientales.*

* *Mr de Rancé Abbé de la Trappe.*

28 *Observations sur les Sépultures*
mortifiante austerité il a associé une politesse muette, à un silence profond une bien-séance qui s'étend aux actions les plus communes, à une simplicité pauvre une netteté dans les habits & dans les meubles, qui bannit tout ce qui paroîtroit dégoûtant, combien ne devoit-on pas être attentif à conserver dans le corps politique une netteté & une propreté qui contribueroit à la santé de tous les membres qui le composent? Après l'abondance des choses nécessaires à la vie, & les précautions pour empêcher la fraude & l'infidélité dans le commerce, la Police a-t-elle un objet plus important? Elle doit ses premiers soins aux besoins de la vie, les seconds sont dûs à l'entretien d'une vie saine & tranquille.

X X I.

„ CONVIENT-IL à l'Auteur des Lettres,
„ homme sans relief, sans emploi important,
„ tant, de proposer des changemens qui
„ donneroient une nouvelle face aux Inhumations?

QUE fait ici le nom ou le rang d'une Personne qui propose des améliorations pour la société? Ce sont les raisons de cet Auteur qu'il faut peser. Qu'on les rejette, si elles ne sont point de mise. Si elles sont plausibles qu'on les admette. Leur mérite est indépendant de la personne, qui les expose. C'est à leur valeur intrinsèque qu'il faut s'arrêter.

s'arrêter. D'ailleurs est-ce en son propre & privé nom que cet Auteur parle? Il n'est que l'écho d'une infinité de personnes, qui ont pensé comme lui & avant lui. Le seul honneur auquel il puisse prétendre c'est de leur servir d'organe, d'expliquer leurs pensées, de publier leurs désirs.

X X I I.

„ QUEL est donc le motif qui a engagé
„ l'Auteur des Lettres à communiquer ses
„ Réflexions au Public?

LE desir d'être utile. Comptable d'un loisir qui lui permet de réfléchir sur les avantages & sur les préjudices qui regardent la Société, Citoyen affectionné, son plaisir seroit de contribuer au bonheur de ceux qui l'entourent. Quand l'étroite modicité du revenu & la Sphère très-bornée des talens ne permettent pas de rien entreprendre d'important, du moins qu'il soit permis de présenter aux Personnes puissantes & bien intentionnées des ouvertures, qui peuvent conduire à une fin profitable. Dans la Société, les instrumens les plus utiles ne sont pas les plus chers, les ustenciles les plus nécessaires ne sont pas les plus brillans.

X X I I I.

„ MALGRÉ le spécieux motif du bien pu-
„ blic, les imaginations de cet Ecrivain ha-
„ sardeux iront grossir celles de M^r l'Abbé de
„ S. Pierre. Sa très-mince Brochure recueil-
„ lie sans dessein occupera peut-être quel-

„ que place aux pieds des nombreux Ecrits
„ de cet Académicien fécond en découverts
„ négligés & desseins abandonnés.

CE seroit trop d'honneur pour l'Auteur des Lettres d'être associé, même pour quelques momens, à ce grand homme, également distingué par ses talens & par sa naissance. La Basse-Normandie le compte parmi ceux qui concourent à son illustration. Quoique ses projets ne soient pas tous également exécutable, ceux qui estiment la fécondité du génie & les qualités d'un bon cœur, d'un cœur excellent, applaudiront aux vûes de cet illustre Abbé, chéri & estimé du plus savant & du plus connoisseur de nos Princes. * Une République, * qui sçait apprécier le mérite réel, lui a rendu une justice qu'il n'a pas trouvée dans le sein de sa Patrie. Ses Ouvrages, qui reposent aujourd'hui dans les Cabinets & les Bibliothèques, pourront un jour être tirés de l'obscurité où les conjonctures des temps & l'indifférence ordinaire des Contemporains les ont réduits. Plus d'un plan que l'on a regardé d'un œil indifférent, peut-être jaloux, sera mis en lumière au profit des Peuples, en y faisant les changemens nécessaires & en y apportant des modifications assorties aux circonstances & aux positions où se trouveront les choses. Si les Réflexions de ce Génie inventif s'étoient tournées vers l'ob-

* *Philippe d'Orleans Régent de France.*

* *La Hollande.*

jet, qui a occupé l'Auteur des Lettres, il auroit donné à cette matiere un tour plus favorable, & l'auroit placée sous un jour plus lumineux. C'est un épi échapé à une abondante moisson & qu'il a laissé glaner après lui. Il étoit assés riche de son fonds pour négliger de petits profits.

X X I V.

„ QUELQUE soit la destinée des Livres
„ & des Projets de M^r l'Abbé de Saint
„ Pierre, voici l'horoscope des Lettres sur
„ les Sépultures : On les lira comme une
„ nouvelle du jour, mais c'est du papier &
„ de l'encre perdus, un temps mal employé,
„ un écrit à pure perte. L'Auteur se flate-
„ roit follement qu'on cessera d'enterrer
„ dans les Eglises & que l'on formera des
„ Cimétieres hors des Villes. L'usage ac-
„ tuel est un abus invétééré; il subsistera jus-
„ qu'à ce qu'un embrasement général, fai-
„ sant de notre Globe un vaste bucher,
„ donne lieu à une nouvelle Terre & à de
„ nouveaux Cieux.

CERTAINEMENT l'avenir est caché à l'Auteur des Lettres, & il ne se pique pas de deviner le futur. Mais comme tout est dans une espèce de mobilité, qui amene les changemens les plus imprévus, peut-être se trouvera-t-il un jour des Personnes en place, dont les lumières & le crédit s'occuperont efficacement à rétablir les choses dans leur état primitif. L'attention que l'on don-

32 *Observations sur les Sépultures* 629
ne aujourd'hui à l'embellissement des Vil-
les, pourra avoir pour objet leur propriété
& la santé de ceux qui les habitent. Cer-
tainement l'opposition ne viendra pas de
la part des bons Citoyens, des amateurs
sinceres du Public.

A la vérité il est difficile d'engager les
hommes à consentir à leurs vrais avanta-
ges. Rompre les liens par où l'on tient à
un abus invétéré & avec lequel on a con-
tracté une espèce d'amitié, & s'en déga-
ger, pour suivre une voie droite, mais qui
n'est point frayée, c'est un effort d'esprit
peu commun. * *Ad sectandam insolitam recti-
tudinem usitata & quasi familiaris perversitatis
vinculum abrumpere majorum virium est.* Ce-
pendant, s'il y a de la honte à changer,
c'est lorsque l'on abandonne la Raison &
la Vérité; mais il est glorieux, il est sa-
lutaire de renoncer à ce qui est déraison-
nable & pernicieux. * *Turpe est mutare senten-
tiam, sed veram & rectam; nam stultam &
noxiam & laudabile & salubre est.*

* S. Aug. Lettre 237. de l'anc. Edit. n. 2.

* Le même, Lettre 210. n. 2.

Permis de réimprimer, ce 17 Avril 1749.
CANTEIL DE CONDÉ.

A CAEN, de l'Imprimerie de P. CHALOPIN, 1749.

Se vend,
Chez J. MANOURY, Libraire grande rue S. Etienne,



629

Biblioteka Jagiellońska



str0022914

